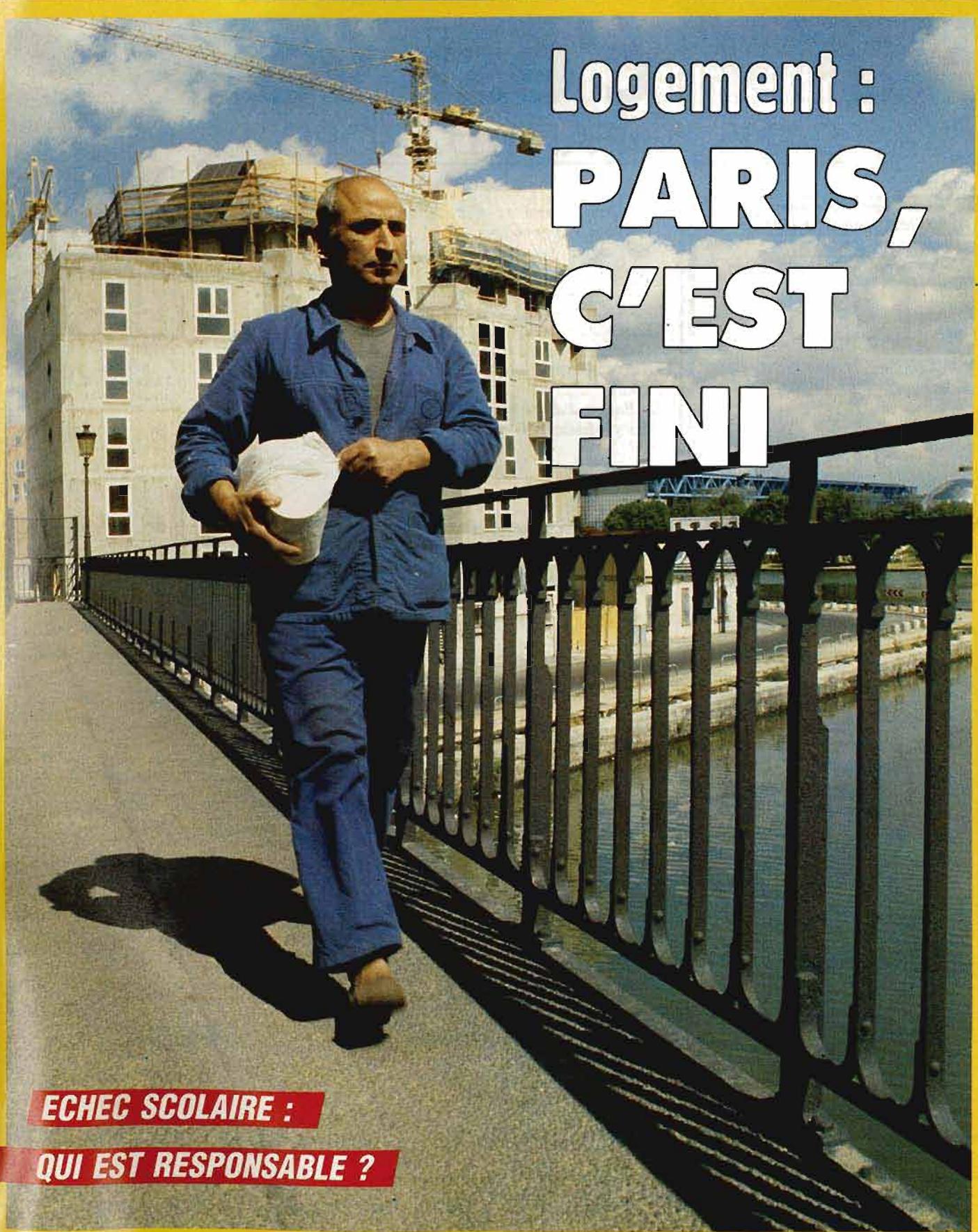


Différences

M 1430 - 59 - 20 F - 15 DINARS
SEPTEMBRE 1986 - N° 59



Logement :
**PARIS,
C'EST
FINI**

ECHEC SCOLAIRE :

QUI EST RESPONSABLE ?



c'est lui et... c'est vous

DANS "ENFANT D'ABORD"

UN EXEMPLAIRE GRATUIT DE "ENFANT D'ABORD"

Veuillez m'adresser un exemplaire gratuit du journal « Enfant d'abord ».

Nom

Prénom

Adresse

.....

.....

Code postal [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

Ville

Adresser ce coupon à « Enfant d'abord »

12, rue Vivienne, 75002 Paris. Tél. (1) 42 60 93 24.

Enfant d'abord est le mensuel des relations adulte-enfant. Enfant d'abord est unique : pas de prêt-à-porter éducatif, des gens vrais avec leurs vraies histoires.

Dans Enfant d'abord, les cartes, les boussoles et... les vitamines pour que l'adulte trouve sa manière d'accompagner l'enfant vers son avenir.

Enfant d'abord est le journal préféré des professionnels de l'enfance.

Enfant d'abord s'adresse à tous les parents, à leur intelligence, à leur sensibilité. Vous avez besoin d'Enfant d'abord ! Rencontrez-le.



UNE PERSONNE SE CONSTRUIT

Chaque mois en kiosque et sur abonnement. Le numéro 30 F.

cultures du monde



l'échange, ça change !

une cafétéria, un théâtre des exes, des spectacles, et plein de projets...

23, impasse Noël Biret - 84000 Avignon
tel : 90-82-25-46

• association loi de 1901 •

SOFDAL

8, rue Maurice-Ténine
94260 FRESNES

Accessoires
Caravanes
Bateaux

Tél. 668.10.48

EDITO

BRICOLOS

Crise oblige, nous vivons le temps des bricolages : on ne change plus le monde, on rafistole.

Exemple, Toulon : le temps est loin où on pouvait se payer des chambres à gaz, maintenant les fanas sont obligés de se fabriquer des bombinettes avec trois bouts de ficelle. Forcément, c'est moins fiable, et il arrive que ça pète à la gueule des utilisateurs. Loin aussi le temps (le même, d'ailleurs) où on pouvait faire passer sans casse les lois de bannissement contre les étrangers, alors on bricole l'arsenal existant, on rajoute un paragraphe par ici, on enlève un adjectif par là, et on fait voter le tout en plein été. Forcément, là aussi, ça marche moins bien, mais ça permettra quand même d'en virer quelques-uns, et de garder l'œil sur tous les autres, Français compris. Chez Renault, pareil, on rafistole, et tant pis si des travailleurs immigrés rentrent plus tôt que prévu au pays, une valise dans chaque main, et la petite enveloppe sous le bras, pour solde de tout compte. Vous pensez qu'on n'allait pas rester à l'écart d'un mouvement d'une telle ampleur. On n'a toujours pas les moyens de vous offrir la couleur, ou des pages en plus. Alors, on vous a bricolé cette nouvelle maquette. Seulement, nous, c'est mieux après qu'avant. C'est la différence. □

Différences

SEPTEMBRE

Différences

Magazine créé par le MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples), édité par la Société des éditions Différences
89, rue Oberkampf,
75011 PARIS.
Tél. : (1) 48.06.88.33.

SOMMAIRE

- ACTUEL**
- 6 Sanctions : l'Arlésienne**
On parle beaucoup de sanctions contre l'apartheid, mais on ne fait rien. SYLVIE ELOURIMI
 - 10 Renault : le grand retour**
Licenciements à Billancourt. Une enquête sur ceux qui vont rentrer au pays. PIERRE MICHAUD
 - 12 Toulon :**
comment on saborde une ville
PAUL CRAND
 - 14 Crèches : alertez les bébés**
RENEE DAVID

- CULTURES**
- 28 Je vous salue, Mary**
Biennale de la danse à Lyon : on redécouvre Mary Wigman, chorégraphe allemande. CHANTAL LANGEARD
 - 30 Bandes de beurs**
Une tendance de plus en plus affirmée, la présence des étrangers dans la bande dessinée. JEAN DUPONT
 - 34 Cinéma : Colour Purple**
Et les livres, le théâtre, le bloc-notes.

ABONNEMENTS

1 an : 200 F.
1 an à l'étranger : 220 F.
6 mois : 120 F.
Etudiants et chômeurs, 1 an : 150 F.
6 mois : 80 F.
(joindre une photocopie des cartes d'étudiant ou de pointage).
Soutien : 240 F.
Abonnement d'honneur : 1 000 F.
Algérie : 15 dinars. Belgique : 140 FB.
Canada : 3 dollars. Maroc : 10 dirhams.
PUBLICITE AU JOURNAL
Photocomposition
PCP, 17, place de Villiers,
93100 Montreuil. Tél. : 42.87.31.00
Impression Montligeon. Tél. : 33.83.80.22.
Commission paritaire n° 63634
ISSN 0247-9095.
Dépôt légal : 1986-6
La rédaction ne peut être tenue pour responsable des photos, textes et documents confiés.

- DOSSIER**
- 18 Paris, le développement séparé**
Hausse massive des loyers, disparition des logements modestes, rénovation de l'est, ségrégation dans l'aide sociale : la capitale basculera-t-elle dans l'apartheid ?
JEAN ROCCIA, NADINE BIALGUES, LAURE LASFARGUES

- DECOUVERTES**
- 36 Echec scolaire : qui est responsable ?**
Une intéressante expérience en région parisienne renvoie dos à dos profs et parents. ANNE-MARIE GOGUEL

- VOUS**
- 38 Jeux. Courier**
 - 43 Cosmopoly, un nouveau jeu antiraciste**

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Albert Lévy
REDACTION
Rédacteur en chef
Jean-Michel Ollé
SECRETARIAT DE REDACTION/MAGAZINES :
Véronique Mortaigne
SERVICE PHOTOS :
Abdelhak Senna
ADMINISTRATION/GESTION
Khaled Debbah
PHOTO COUVERTURE
Abdelhak Senna
ONT PARTICIPE A CE NUMERO :
Renée David, François Longéras, Léo Marin, Pierre Michaud, Paul Crand, Jean Rocca, Sylvie Elourimi, Robert Pac, Fausto Giudice, Yves Thoraval, Nadine Bialgues, Laure Lasfargues, Annie Laurant, Bernard Golfier, Chantal Langeard, Jean Dupont, Jean-Pierre Garcia, Anne-Marie Goguel, Pierre Vallée, France Plu-rielle, Claire Barthélémy.

INNOCENT

(For the Use of the Secretariat)
 Registered Number: 7244/4/G/557
 Date of receipt in Secretariat: 19 FEB 1986

UNITED NATIONS WAR CRIMES COMMISSION

YUGOSLAV
 0240 4/14
 Name of accused, his rank and unit or official position. (Not to be translated.)

CHARGES AGAINST: WAR CRIMINALS
 CASE No. RA/686

Kurt(?) WALDHEIM, Oberleutnant, Abwehroffizier with the Ie - Abteilung des Generalstabes der Wehrmacht; E from April 1944 until the capitulation of Germany. (24/2/57)

Date and place of commission of alleged crime: From April 1944 - May 1945, all parts of Yugoslavia.

Number and description of crime in war crimes list: II. Putting hostages to death (I. Murder).

References to relevant provisions of international law: Violation of Articles 23 b & c, 46 and 53 of the Hague Regulations, 1907, and Article 3, para. 3 of the Law concerning Crimes against the Person and the Goods, 1945.

SHORT STATEMENT OF FACTS:
 Oberleutnant WALDHEIM, the German Abwehroffizier with the Ie. staff of the "Wehrgruppe II", headed by General LOEBL, is responsible for the retaliation actions carried out by the Wehrmacht units in Yugoslavia, inasmuch as the "Wehrgruppe II" was involved in directing the retaliation orders issued by the "Wehrgruppe II" staff of the "Wehrgruppe II" were the means for the massacre of numerous sections of the Serb population.

TRANSMITTED BY: YUGOSLAV STATE COMMISSION
 Date: 13th February 1986

Fac simulé d'un document de la commission des crimes de guerre de l'ONU, où l'on apprend entre autres, que le sous-lieutenant Kurt Waldheim est accusé d'exécution d'otages et de meurtres, dans toute la Yougoslavie, entre avril 1944 et mai 1945.

Après des mois d'enquêtes sur le passé de l'actuel président de la république Autrichienne, nous avons enfin découvert la vérité : Kurt Waldheim est innocent. Bien sûr des documents sont sortis cet été attestant qu'il était considéré comme un des officiers de renseignement les plus fiables dans l'état major des forces allemandes des

Balkans. Bien sûr, à ce titre, on lui a confié la responsabilité du coffre-fort et là-même, tous les documents confidentiels concernant, en particulier, les déportations. Mais tout cela, ce n'est que mensonge et calomnie, car en fait, l'oberleutnant Waldheim Kurt ne savait pas lire à ce moment-là. Il n'a appris qu'après. □

On peut être antiraciste et avoir du talent : François Prunet, un vieil ami de Différences, a exposé cet été à Versailles, ses œuvres (peinture, dessin, gravure, sculpture) toutes inspirées de la vie des différentes communautés installées en France. Du beau travail.



HALTE AUX BAVURES

L'été est une mauvaise période pour les journalistes : étouffés par la chaleur, excédés par le bruit qui monte des fenêtres ouvertes, il leur arrive d'avoir une seconde d'inattention, et crac, c'est l'accident, la plume part toute seule. Deux champions cet été ; classé premier, le journaliste de la *Revue nationale de la chasse* d'août 1986, pour ce passage d'un article consacré au mouflon dans les Alpes : « *Le mouflon est le mal aimé des forestiers à cause des dégâts qu'il commet... La preuve est faite qu'il peut proliférer et donner de beaux produits même dans les Alpes du Nord. Autres mammifères méditerranéens qui fécondent à merveille sous notre climat : les Arabes. Que la chose soit dite sans la moindre malice.* » Il paraît que le journal prépare un numéro spécial sur la prolifération de la connerie dans ses pages.

Déguisé

Classé second, *Femmes d'aujourd'hui* du 30 juillet 1986, dans les programmes télé. On annonce une émission intitulée « *Mémoire du peuple noir* ». Au-dessous, une photo de Jesse Jackson, avec cette légende : « *Jesse Jackson, déguisé en révérend* ». Et ce commentaire : « *On eût préféré la mémoire du peuple européen. Enfin, il faut faire avec. L'Afrique existe, paraît-il. Encore une légende qui excite fort les médias.* » S'il faut même se méfier des programmes télé, maintenant... □

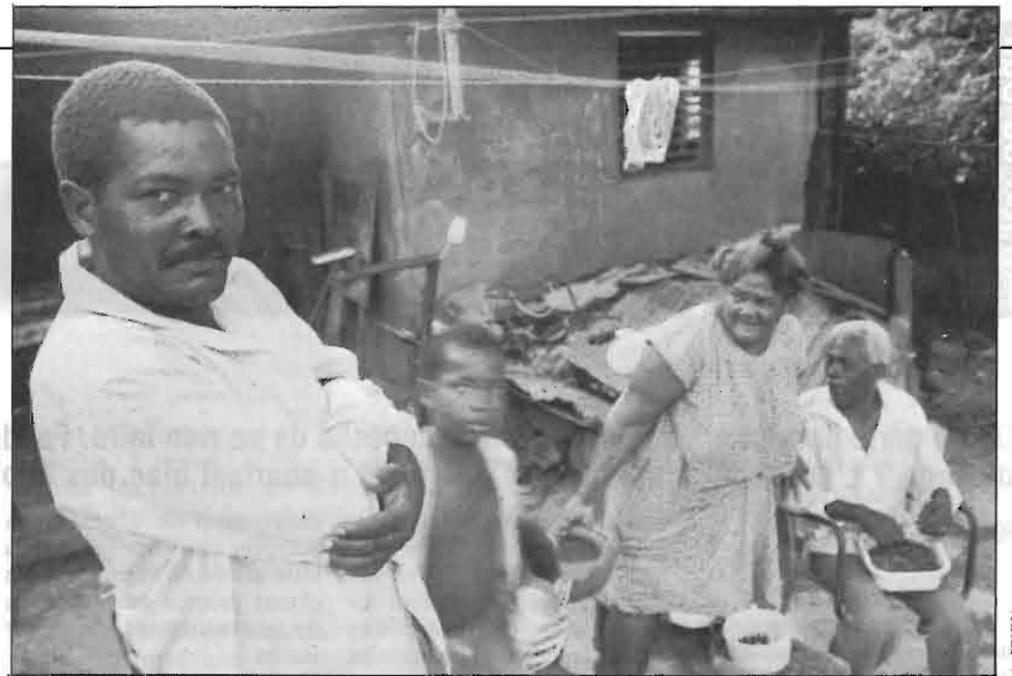
FEMME, NOIRE ET BEAUF

La Dominique, vous connaissez ? C'est une toute petite île de la Caraïbe, entre la Guadeloupe et la Martinique françaises. 75 000 Dominicains. 750 km² – le cinquième ou le sixième d'un département français : ne confondez pas avec ce géant relatif qu'est en Caraïbe la république Dominicaine (ou Saint-Domingue), 600 km plus au nord, hispanophone, 49 000 km² – presque un dixième de la France – cinq millions de Dominicains.

Dans ce bijou d'île misérable de la Dominique – un des plus plus bas revenus monétaires du monde – un Premier ministre « à poigne », Miss Eugenia Charles, surnommée *la Thatcher de la Caraïbe* ou encore *la Dame de fer des Antilles*. Conservatrice, hyper-reaganiste.

Eugenia Charles a un problème : l'immigration clandestine vers la Guadeloupe, toute proche, de ses citoyens pauvres à qui, malgré des efforts, elle ne peut fournir d'emploi.

Parmi ces migrants, quelques sociaux. Ces derniers sont responsables d'une fraction de la délinquance en Guadeloupe ; et, comme ce fait brut ne peut être nié, toute l'opinion « comme il faut » de Guadeloupe, tous les *beaufs* de cette île résolvent allègrement l'équation « *Dominicain = criminel* » ou « *criminel = Dominicain* ». Alors qu'a-t-elle dit, sur ce sujet, Eugenia Charles, au quotidien d'Hersant *France-Antilles* du 9 juillet ? Ceci : « *Tous les criminels qui sont en Guadeloupe, il n'y a qu'à me les envoyer !* » Elle a eu beau préciser « *Ce n'est pas moi qui les condamne, c'est la Cour... Je n'ai pas de pouvoir à ce niveau.* » Elle a eu beau ajouter cette restriction prudente, quand on se souvient que la Dominique est un pays où six personnes ont été condamnées à la pendaison pour le meurtre d'un seul policier, on tremble ! « *Il n'y a qu'à me les envoyer.* » Brrr ! □



A Goyave, en Guadeloupe, un bidonville où de nombreux Dominicains se sont regroupés.

HISTOIRES D'HISTOIRE : L'IMBROGLIO

On a dit de l'histoire qu'elle était la reine des sciences. Mais c'était au XIX^e siècle. Aujourd'hui, la reine est nue. Un professeur de lycée militaire d'Aix-en-Provence, Roland Warion, a osé prétendre devant ses élèves, futurs gradés de l'armée française, que le capitaine Dreyfus était innocent. L'impudent. Après une cabale des élèves, il a été viré de l'école, avec un de ses collègues, Claude Maignant. En revanche, tout va bien pour M. Henri Rocques, docteur de l'université de Nantes. Sa thèse, dont l'attrait essentiel est de nier l'existence de chambres à gaz pendant la Seconde Guerre mondiale fait florès : il a reçu le soutien d'une universitaire suisse, par ailleurs capitaine de l'armée confédérale, et celui, plus inattendu, du dessinateur Konk, qui nous a fait rire pendant des années à la une du *Monde*. Il a sorti cet été un album, qui, au milieu de dessins plus anodins, réfute avec beaucoup d'enthousiasme l'usage par les nazis du Zyklon B pour gazer les juifs dans les chambres. Dans une interview à *Libé*, Konk persiste et signe : « *Plutôt que d'argumenter (contre Faurisson, NDLR), on s'en prend aux gens. C'est l'inquisition.* » Attention au virage, les victimes changent de camp. Au Japon enfin, la parution



ÇA NE SE PEUT PAS ! TOUT LE MONDE SERAIT MORT ! IL FAUT AÉRER PENDANT DES HEURES UNE PIÈCE GAZÉE AU ZYKLON B. (LE FABRICANT PRÉCONISE 20 HEURES !) ... MÊME AVEC DES MASQUES À GAZ, ÇA N'AURAIT PAS ÉTÉ POSSIBLE. FAITES COMME MOI, RENSEIGNEZ-VOUS !

de manuels d'histoire minimisant les atrocités et les responsabilités de ce pays pendant la dernière guerre a fait hurler les Chinois et les Coréens, il est vrai assez au fait des pratiques japonaises sur leur territoire pendant la guerre. Cela a un peu refroidi le Premier ministre, M. Nakasone, qui a annulé sa traditionnelle visite au sanctuaire

Yasukuni à Tokyo, où l'on rend hommage aux soldats de l'armée impériale. Il est vrai que, parmi les dépouilles, on compte quatorze criminels de guerre. Simplifions une fois pour toutes le problème : la Seconde Guerre mondiale n'a pas eu lieu, ceux qui prétendent le contraire font de la désinformation. □

SANCTIONS: L'ARLESIEENNE

On en parle partout mais, surtout, on se dépêche de ne rien faire. Faudra-t-il attendre un bain de sang ? L'économie du pays de l'apartheid a pourtant bien des faiblesses.

Tous les gouvernements de la planète sont unanimes à dénoncer l'apartheid, ce régime archaïque qui prive vingt-quatre millions d'hommes et de femmes noirs de leur droit à participer à la vie de la cité. Washington, Londres, l'Europe, les pays de l'Est, l'ensemble des pays anciennement colonisés, et même Israël qui, pourtant, maintient avec l'Afrique du Sud une coopération militaire et nucléaire depuis plusieurs années.

Cette belle unanimité se transforme en guerre des nerfs quand, comme c'est le cas aujourd'hui, l'opinion internationale et les Noirs d'Afrique du Sud réclament de plus en plus fortement des sanctions économiques globales et obligatoires contre Pretoria. Quoiqu'en dise la Dame de fer britannique pour qui « l'apartheid est répugnant, mais les sanctions aussi parce qu'elles accroîtront les difficultés quotidiennes des Noirs d'Afrique du Sud », l'ensemble de la communauté noire — des townships à la petite bourgeoisie montante, aux Eglises et mouvements d'opposition légaux (UDF et AZAPO) ou illégaux (ANC et PAC) — veut que le monde industrialisé leur vienne en aide en affaiblissant le système qui les opprime.

L'économie sud-africaine n'est pas une de ces économies du continent noir que la suppression des aides financières internationales ferait vaciller en un rien de temps. Elle a des ressources et peut tenir le choc, un certain

temps du moins. Mais l'impact principal recherché par les mouvements antiapartheid est simple : il faut aiguïser les contradictions entre les deux principales composantes de la société blanche sud-africaine, les afrikaners qui, en gros, détiennent le pouvoir politique et répressif, et les anglophones qui contrôlent l'activité économique et qui, pour sauver leurs intérêts à long terme, sont prêts à « mettre de l'eau dans leur vin ».

Eminentes personnalités

A quoi a-t-on assisté ces derniers mois ? Les pays industrialisés ont eu une stratégie habile qui a pris une double forme : ils ont essayé de mettre en route un processus de médiation afin de permettre le « dialogue » entre le gouvernement raciste et des leaders noirs représentatifs, dans le but de retarder sinon d'éviter d'avoir à prendre des sanctions, arguant que l'adoption de mesures punitives serait prématurée tant que les négociations ont des chances d'aboutir.

C'est un peu le sens de la mission du Commonwealth, confiée au « groupe des Eminentes Personnes », que les trois raids simultanés de Pretoria contre des objectifs de l'ANC au Botswana, en Zambie et au Zimbabwe ont transformée en fiasco. C'est aussi le sens de la lamentable tournée en Afrique australe du chef du Foreign Office britannique, sir Geoffrey Howe.

Ces deux initiatives avaient également pour objectif de pousser l'ANC, le principal

mouvement de libération, à accepter une suspension de la lutte armée en vue de créer le climat propice aux réformes du gouvernement de Pieter Botha.

Or il faut toujours garder en mémoire que l'ANC, dont la création remonte à plus de soixante ans, a commencé par être un mouvement non violent sous l'inspiration de Mahatma Gandhi et qu'il a eu le plus grand mal à se résoudre à recourir à des méthodes violentes. C'est ce qui explique aujourd'hui encore que ce mouvement si ancien mène une lutte armée toujours à l'état embryonnaire.

Finalement, le point de divergence fondamental entre les divers pays sollicités pour des sanctions économiques porte sur la vision de l'avenir sud-africain. Les Etats-Unis, et encore plus la Grande-Bretagne, sont hostiles à l'ap-

plication, un jour ou l'autre, de la loi de la majorité en Afrique du Sud, car ils craignent qu'elle plonge le pays dans le chaos économique. Le projet de fédération raciale, qui devrait être l'une des prochaines propositions du Parti national au pouvoir à Pretoria, a déjà séduit bon nombre de chancelleries occi-

dentales. L'idée est évidemment inadmissible pour les Noirs. Elle est une reculade supplémentaire, risquant de conduire à une nouvelle radicalisation. La chose la plus étonnante actuellement est de constater l'esprit conservateur qui domine dans les pays industrialisés qui, privilégiant le

présent par rapport à l'avenir, prennent le risque de gâcher demain une bonne partie de leurs intérêts en Afrique du Sud parce qu'ils auront aujourd'hui refusé de prendre des risques politiques.

Quoi qu'il en soit, l'intransigeance et les maladresses du pouvoir blanc conduiront à l'adoption de sanctions, les moins pénibles possibles. Le Commonwealth n'y échappera pas, à moins que Mar-

garet Thatcher préfère prendre, à terme, le risque d'une exclusion de la Grande-Bretagne du club anglophone, comme plusieurs de ses membres s'y montrent disposés.

Ronald Reagan, qui a récemment réaffirmé son opposition totale à des mesures économiques punitives, ne pourra éviter la pression du Congrès et de son opinion publique. La mobilisation antiapartheid est née il y a

deux ans aux Etats-Unis quand, quotidiennement, des Américains de toutes couleurs venaient manifester leur réprobation devant les ambassades et consulats sud-africains établis dans différentes villes.

L'Europe, à travers la CEE, prendra, elle aussi, des sanctions pour la forme. Les pays scandinaves seront plus courageux parce qu'ayant moins d'intérêts en jeu.

Des compagnies-écran

L'Afrique du Sud se prépare actuellement à cette échéance. Des plans sont en cours d'élaboration pour détourner les sanctions contre South African Airways, dont la suppression des autorisations d'atterrissage semble probable. Des compagnies aériennes-écran surgiront lors dans les petits pays d'Afrique australe, comme le Lesotho ou le Swaziland, complètement dépendants économiquement de leur puissant

voisin, ou de l'océan Indien, comme les Comores ou l'île Maurice, afin de permettre aux appareils sud-africains de continuer de desservir les grandes capitales. L'Afrique du Sud a appris à faire face aux sanctions depuis l'embargo du pétrole et des armements. Les afrikaners ont une étonnante capacité à compter sur leurs propres forces. En quelques années, l'Afrique du Sud s'est dotée d'une puissante industrie d'armement qui, aujourd'hui, a des clients dans le monde entier. Elle a développé la recherche pétrolière et a pu ainsi découvrir d'immenses réserves de gaz naturel et mettre au point des méthodes de conversion du charbon en pétrole. Mais, quand l'inévitable bain de sang commencera à véritablement mettre en péril les intérêts américain, britannique, ouest-allemand et français, qu'ils deviendront des cibles probables de la lutte armée, alors le retrait massif des compagnies occidentales mettra plus sérieusement en danger le pouvoir des Boers. □

SYLVIE ELOURIMI

Un mirage F1 vendu par la France et assemblé en Afrique du Sud



VITE, JE M'ABONNE A DIFFERENCES

200 (1 an) 120 (6 mois) 250 (soutien)

Nom : Prénom :

Adresse :

Bulletin dûment rempli à retourner, accompagné d'un chèque, à :

Différences, service abonnements
89, rue Oberkampf, 75011 Paris

Inquiétude

BIG BROTHER EST DE RETOUR

La nouvelle loi sur les étrangers est votée : elle enlève presque tout pouvoir à la justice pour en donner plus à l'administration.



Voilà qui est fait : la loi relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France est passée, votée par l'Assemblée et le Sénat. Sans grande modification, sauf une légère réserve émise par ce dernier. C'est un renversement total. Autant les lois émises par le gouvernement précédent traduisaient une volonté, timide mais réelle, d'insertion des populations étrangères, autant cette loi affiche une volonté de restreindre les droits des immigrés, qui devront porter le poids d'une suspicion a priori.

Bien sûr, ce n'est pas dit comme cela. Il s'agit, en théorie, de faire le tri entre les « bons » et les « mauvais » immigrés. Et tant pis si cela rend l'insertion de tous plus délicate. On ne reprendra pas toutes les dispositions de la loi, mais au fil des articles, on verra que la philosophie générale en est claire : il s'agit, dans un maximum de cas, de donner à l'administration ce qui était auparavant à la justice, donc de passer du droit de se défendre et de faire appel à l'arbitraire le plus total.

Pour une mobylette

Par exemple, tout étranger qui veut entrer en France devra auparavant apporter la preuve qu'il a des moyens d'existence. La décision d'interdiction d'entrée sur le territoire est immédiatement exécutoire à la frontière. Alors, réfugiés politiques qui fuyez la persécution dans votre pays, un bon conseil : trouvez un petit job en France avant de vous présenter au douanier. Bien sûr, vous pouvez obtenir un sursis de 24 heures pour demander la garantie du consul de votre pays. A condition bien sûr qu'il soit en désaccord avec le gouvernement qu'il représente... et que vous fuyez. Cette simple mesure, on le voit, remet en cause tout le droit d'asile français. Pour ceux qui sont déjà en France, attention : tout étranger condamné à une

peine totale de 6 mois de prison ferme, se voit refuser sa carte de séjour et peut être expulsé. En gros, une récidive dans un vol de mobylette et c'est la frontière. Ce sont les propriétaires d'autoradios qui vont être contents !

Notons qu'auparavant la décision d'expulsion revenait à la justice, ou au ministre de l'Intérieur en personne. Fini, tout ça : maintenant le préfet (c'est-à-dire ses services) peut reconduire à la frontière.

Même les petits frères

Et ne croyez pas que votre petit frère échappe à la règle : on est expulsable à partir de seize ans, maintenant. Avec cette restriction, introduite par le Sénat : il faudra d'abord passer devant une commission d'expulsion, composée de magistrats, dont l'avis prévaudra. Originellement, elle était simplement consultative.

Ne comptez pas non plus sur la carte d'identité française de votre enfant pour échapper à la reconduite à la frontière : peuvent être expulsés les parents étrangers d'enfants français, s'ils n'exercent pas l'autorité parentale, qui s'arrête à 18 ans. Le cas le plus grave de cette nouvelle loi, c'est que partout a été substituée la notion de « menace d'atteinte à l'ordre public » à l'intitulé « menace grave ». Voilà un adjectif dont l'absence va beaucoup peser. En effet, on pourra reconduire à la frontière tout étranger dont l'administration, et non plus la justice, estimera qu'il constitue une menace pour l'ordre public, donc même une menace vénielle. Or il est plus facile de jouer avec le mot « menace » qu'avec le mot « menace grave » : non seulement on baisse la barre de l'expulsion, mais encore on renforce l'arbitraire.

L'objectif est donc double : se débarrasser plus vite des indésirables, et peser sur les autres en renforçant leur sentiment de précarité. Pour ce qui concerne la réforme du code de la nationalité, le

Premier ministre l'a promise, mais elle est pour l'instant en sommeil. La proposition de loi d'un député RPR, sorte de ballon d'essai qui restreignait les modes d'accès à la nationalité française, n'a pas été retenue par le gouvernement. On sait d'ailleurs qu'il y a des dissensions dans la majorité à ce sujet, non seulement entre RPR et UDF, mais aussi à l'intérieur de l'UDF et même probablement à l'intérieur du RPR.

En attendant, la loi sur le séjour est votée. Après les nombreuses démarches auprès des partis de l'opposition des associations antiracistes, le groupe socialiste à l'Assemblée, le seul assez nombreux pour le faire, a déposé un recours devant le Conseil constitutionnel. A l'heure où sont écrites ces lignes, on ne connaît pas encore son avis. Il est probable qu'il condamnera un certain nombre d'articles. Quel sera alors la conduite du gouvernement ? Nouveau mystère. Reprendra-t-il sa copie, ou bien, ce qui est plus probable, promulguera-t-il la loi sans les articles incriminés, en attendant de les revoir ? Dans ce cas, cela ne manquera pas de laisser un vide juridique sur des points délicats pendant quelques temps.

Excès de zèle

Mais qu'on se rassure, cela ne gênera pas outre mesure les préfetures, qui appliquent déjà, et de façon parfaitement illégale, certaines dispositions de la nouvelle loi pas encore promulguée. La plupart des personnes reçues actuellement à la permanence juridique du MRAP voient leur dossier retenu par l'administration, en attendant que la nouvelle loi permette de leur refuser ce à quoi ils ont encore droit dans le statut actuel. Rappelez-vous : sous la gauche, on se plaignait du manque de zèle ressenti dans nombre d'administrations pour appliquer les directives gouvernementales. Maintenant, on précède. Les temps changent. □

EXPULSION EN URGENCE ABSOLUE

Paulin Lossou vit depuis quatorze ans en France. En 1983, il demande le statut de réfugié politique et l'obtient. Il est Togolais.

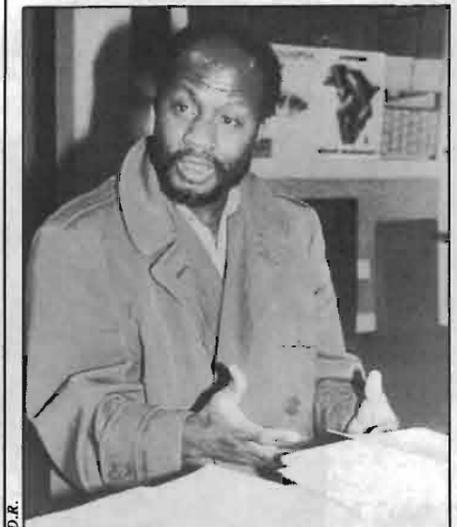
Mercredi 23 octobre 1985. A l'occasion de la visite en France du ministre de l'Intérieur togolais, Paulin manifeste avec d'autres exilés pour la libération de prisonniers politiques et le rétablissement de la démocratie au Togo.

Vendredi 7 mars 1986. Convoqué au commissariat, Paulin se voit notifier son assignation à résidence du fait d'un arrêté d'expulsion prononcé à son encontre. Ses papiers lui sont retirés, il devra se présenter régulièrement au commissariat.

Mercredi 23 avril, 11 h 45. Des policiers se présentent à son domicile. Paulin craignant l'expulsion ne répond pas.

Mercredi 23 avril, dans l'après-midi. Paulin se présente au commissariat, accompagné de trois militants du MRAP. Son expulsion lui est officiellement notifiée. La décision est datée du 14 janvier 1986 et est signée de Laurent Fabius. Motifs : « ...son éloignement du territoire français est une nécessité impérieuse pour la sûreté de l'Etat. »

Mardi 22 juillet, 6 heures du matin. Une dizaine de policiers, en civil, tentent de pénétrer chez Paulin pour



procéder à son expulsion. Barricadé chez lui, il appelle à la rescousse ses amis. Dans la demi-heure qui suit, ce sont quinze personnes, militantes du MRAP, de la Ligue des droits de l'homme ainsi que des voisins qui s'opposent aux policiers. Devant cette détermination, ceux-ci feront demi-tour.

Reste à organiser la riposte car, en l'absence d'une décision de justice annulant l'expulsion, Paulin est un homme traqué, obligé de se cacher.

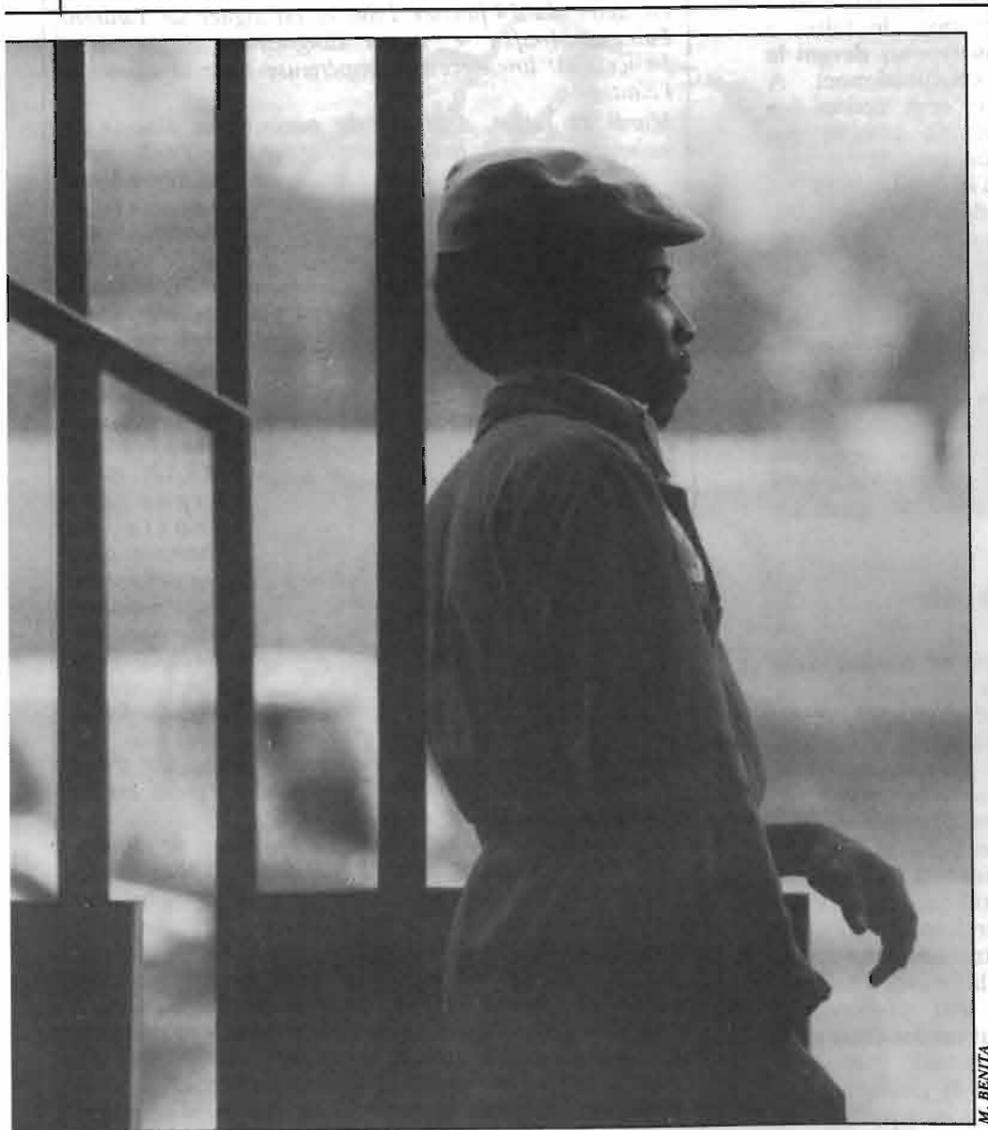
La presse alertée, la constitution d'un comité de soutien, la mobilisation de la population et d'associations locales comme nationales vont conduire à la réunion du tribunal administratif qui, le 7 août, suspendra l'expulsion de Paulin Lossou, en attendant le jugement sur le fond.

Paulin n'a rien du terroriste caché et solitaire dont l'action clandestine fait trembler les Etats. Au contraire, il est connu de ses voisins qui veulent en faire le responsable de l'amicale des locataires, il travaille depuis douze ans dans la même entreprise. Adhérent du MRAP et de la Ligue des droits de l'homme, il est également secrétaire adjoint du Mouvement togolais pour la démocratie, association loi de 1901, dont l'activité est parfaitement légale.

Alors quelles sont les « luttes partisans » qui lui sont reprochées ? Celles de défense des droits de l'homme, dont il est un militant actif ? Sûrement. **CLAIRE BARTHELEMY**

Bye-bye Renault

L'HEURE DU GRAND RETOUR



M. Besse l'avait promis : à Billancourt, en septembre, on licencie et on renvoie au pays. Nous avons rencontré plusieurs candidats au retour.

C'est pour ouvrir un restaurant avec son frère, à Valence, en Espagne, que Ramon Mora, 45 ans, veut partir. Sa femme et ses enfants sont d'accord. « On se moque de leur accent à l'école, dit-il. De toute façon, il n'y a plus d'avenir dans cette usine. » Avec ses vingt ans d'ancienneté – il est ouvrier professionnel – il recevra 185 000 F et perdra tous ses droits. « J'en ai ras le bol de l'usine, dit Nourredine Dardakh qui

Souvent le projet de réinsertion au pays est une incertitude...

retourne en Algérie. Dix-huit ans au même poste – contrôleur à l'une des deux chaînes de l'île Seguin. » Ses chefs lui ont souvent promis qu'il aurait un travail plus intéressant. Après trois ans à l'école technique Renault, il se voit refuser la fonction à laquelle il a droit : « Il te manque un test », lui a dit son chef d'atelier. Il passe donc ce dernier examen pour devenir agent administratif. Tout se termine dans de bonnes conditions de régularité : Nourredine est le premier du groupe. Pourtant son chef d'atelier lui refuse le poste qu'il revendique. Pour ce cadre, il manquera toujours quelque chose. D'ailleurs aucun « arabe » n'obtient jamais de promotion. En janvier de cette année, Nourredine, de guerre lasse, présente son projet à l'Office national de l'immigration. Il veut être artisan plombier dans la région d'Alger. « Ma femme aussi m'a encouragé à quitter la France. » Aujourd'hui, elle ressent plus que naguère le rejet de la part de certains Français, l'indifférence des autres. Les enfants sont petits (8 et 6 ans). « Ce départ est un peu une aventure », concède Mme Dardakh. C'est une nouvelle vie qu'il faudra inventer à Malika et à Nourredine. Il laisse aussi des regrets : « En France, on perdra de bons amis ».

Comme un con, place Nationale

Rachid aussi regrettera ses copains. « Pourquoi je pars ? Je ne voudrais pas me voir, à soixante ans, tourner comme un con sur la place Nationale. » Après vingt-deux ans à la Régie, il pense que « maintenant, c'est en Algérie que ça se passe. Mon expérience professionnelle doit servir dans mon pays. » Rachid fait partie des quelques privilégiés (six sur deux cent cinquante-six départs ONI (1) pour l'Algérie l'an passé, cinq cette année) qui bénéficient auparavant d'une formation technique. Ce stage, qui lui permettra de devenir responsable d'un

centre de formation technique en Algérie, est le résultat d'une convention entre la Régie Renault et l'Institut national de formation professionnelle en Algérie. Lorsque les autorités des deux pays se furent mises d'accord sur un protocole, la CGT (sur proposition de sa commission algérienne) présenta son projet à Bernard Hanon, alors P-DG de la Régie, qui l'accepta. C'est en 1968 que Rachid, qui venait d'être embauché, a découvert les possibilités de formation à l'usine. « Les événements de mai ont été le point de départ de beaucoup de choses pour moi. J'ai compris alors que l'entreprise n'était pas seulement un lieu de travail. » Puis, il adhère à la CGT et bénéficie d'une formation syndicale. « Cette activité m'a ouvert de grands horizons, je n'étais que OS à l'époque. » Il suit les cours du soir de l'école Renault : il apprend le dessin, obtient les CAP d'ajusteur et de fraiseur. Toutefois, Rachid a toujours en tête de retourner un jour là-bas, d'autant plus que l'avenir ici pour ses enfants ne lui semble « pas brillant ». « Regardez ces gamins de la deuxième génération, ils sont confrontés à la délinquance, à la drogue, et aussi au racisme. On ne peut pas l'évacuer. » Souvent à l'atelier on donne à Rachid des travaux de « bricolage ». Lorsqu'il en fait la remarque à son contre-maître, celui-ci répond : « C'est normal, tu es un Algérien, un étranger ». Son chef de département le convoque – « Bien que vous soyez un militant de la CGT, j'ai toujours eu beaucoup de respect pour vous. Puis-je faire quelque chose avant votre départ ? » Rachid, interloqué, ne sait que répondre. Quelques jours plus tard, se ravisant, il lui demande la possibilité de travailler sur des machines à commandes numériques. « Pas de problème », lui répond M. X..., chef de département. Pourtant le chef d'atelier refuse. « S'il fait ça, je démissionne », menace-t-il. Tout cela fait dire à Rachid : « Les

conditions du départ sont réunies. Je veux servir mon pays. » Choisir la nationalité française, par exemple, serait trahir. « Pour moi, c'est un bon départ... heu... retour ! » Un peu plus de 100 000 F, une formation de professeur technique, un emploi, un appartement, un changement de cadre et de train de vie... Content de rentrer chez lui à quarante ans, Rachid reconnaît qu'il existe toutefois une part de précarité liée au problème d'un pays en voie de développement.

Prends quinze briques et tire-toi !

Des embarras, des difficultés, ses compatriotes moins « privilégiés » en rencontrent bien plus que lui. La plupart sont OS et ont peu d'instruction. Souvent, leur projet de réinsertion est une incertitude, leur départ un déchirement, leur nouvelle vie une aventure. Certains travailleurs immigrés ne font même pas les démarches auprès de l'ONI (quarante-six départs volontaires en 1985), d'autres rentrent au pays en FNE-pré retraite (trois cent cinquante-neuf l'année dernière).

« Je connais mieux Paris que l'Algérie, affirme un des partants. Lorsque j'ai rendu ma carte de résident, j'ai pleuré », dit un Yougoslave. Mais la pression psychologique et l'environnement les incitent à repartir au pays. Beaucoup de Portugais qui rentrent étaient moralement préparés. Depuis la Révolution des œillets en 1974, les aller et retour sont faciles à effectuer dans leur pays. L'aide au retour, telle qu'elle existe dans la convention ONI-Renault a forcé la décision de revenir. Sur les quatre cent vingt départs ONI de 1985, deux cent cinquante-six étaient algériens, cinquante-trois portugais, quarante-deux marocains... Renault a perdu 31 000 emplois depuis 1978. Le CIB comptait 21 000 salariés en 1980, ils étaient 14 000 en octobre dernier. Pour limiter encore les effectifs, outre les

départs en préretraite (FNE), les départs volontaires (50 000 F et 60 000 F pour les plus de 45 ans), le patron de la Régie, M. Besse encourage les retours au pays, avec chantage au licenciement. « Pars avec quinze briques maintenant. Sinon en septembre, tu risques de retrouver une lettre de licenciement. » C'est ainsi que parlent certains « petits chefs ».

Effectifs au centre industriel de Billancourt par nationalité (au 31/10/85)

Français	8 922	60,6 %
Espagnols	410	2,8 %
Portugais	394	2,7 %
Italiens	84	0,6 %
Yougoslaves	168	1,1 %
Algériens	1 880	12,8 %
Tunisiens	488	3,3 %
Marocains	1 733	11,7 %
Africains	490	3,3 %
Autres	154	1,1 %
Total	14 723	100 %

Les immigrés partent aussi parce qu'ils sont inquiets pour les enfants. Hassine, tunisien, explique : « Nous sommes depuis quinze ans en France. Nos enfants sont nés ici. A l'école, on leur dit "Va chez toi", alors ils nous posent des questions : "Papa, qu'est-ce qu'on est ?" ou "Papa, on retourne chez nous ?" C'est surtout pour les enfants qu'on veut rentrer en Tunisie. Pour leur avenir. En France, nos enfants sont de futurs chômeurs. Ici, ça se dégrade, là-bas, ça s'améliore. Et puis pour parler franchement, ici, à douze ans, les enfants fument, certains se droguent, les filles fréquentent les garçons. Alors comment voulez-vous qu'elles se marient au pays ? » □

PIERRE MICHAUD

(1) Les Algériens représentaient 60,95 % des départs ONI en 1985.

COMMENT ON SABORDE UNE VILLE

Facile : on expulse les immigrés du centre, on fait de grands discours sur la sécurité... et on lâche les tueurs.

On ne passe pas à Toulon. On s'y rend. En partant de Marseille ou de Nice, routes et autoroutes traversent les belles étendues de vigne qui ont fait du Var un département agricole arimé à quelques industries. La crise a déchiré le tissu industriel : fermeture des mines de bauxite à Brignoles, des tanneries à Barjols et dépôt de bilan des Chantiers navals de La Seyne, tout à côté de Toulon. Le Var est en crise. Le taux de chômage est l'un des plus importants de France. Et le tourisme, bien qu'omniprésent, ne peut le résorber.

Chicago-sur-mer

Arrivé sur le port de Toulon, le regard se perd sur les nombreux navires de guerre ancrés dans la rade. La ville est à l'image du Var (département le plus militarisé de France), dominée par l'armée, seule source d'emplois grâce notamment au gigantesque arsenal. Les marins des flottes de l'OTAN y font souvent escale. On les retrouve le soir dans la vieille ville, près du port, surnommée « Chicago » à cause de sa prostitution fourmillante, de son milieu légendaire et de ses dizaines de bars à marins. La basse ville, conglomérat de bâtiments vétustes aux logements insalubres, est aussi l'un des quartiers les plus fréquentés par les immigrés. Ceux-ci sont également parqués aux extrémités est et ouest de la ville ainsi

que dans d'autres cités HLM à La Seyne. Dans le centre ville, les Maghrébins ont peu à peu pris la place, dans les années soixante, des familles toulonnaises et italiennes qui ont déserté le centre ville vétuste. En octobre 1985, le Dr François Trucy (UDF) devient maire de Toulon, remplaçant Maurice Arreckx, devenu président du conseil général du Var, qui a basculé pour la première fois à droite en 1985.

Le nouveau maire ne donne sa première conférence de presse qu'au lendemain des élections législatives de mars 1986, où le Front national avait recueilli 19,36 % des suffrages à Toulon (17,11 % dans le Var) et entré massivement au conseil régional. La sécurité y est présentée comme le problème numéro un. Ses causes, selon M. Trucy : le chômage, les clochards (!), la surpopulation maghrébine du centre ville. Le maire n'hésite pas à employer quelques petites phrases choc, de ces expressions « propagandistes-assassines » envers ceux qu'elles visent : « *Il y a en ce moment une race qui en chasse une autre, c'est comme les fourmis rouges d'Argentine qui ont chassé les fourmis noires de Provence...* » (le Monde du 2 avril 1986).

Les cibles étaient clouées au mur. Il ne restait plus qu'à les mettre en joue et à tirer... L'ambiance de Toulon, ville à la xénophobie à fleur de peau, aidant. Durant l'au-

tomne 1985, à quatre reprises, des bombes sont déposées dans la même rue, dans la vieille ville, une rue fréquentée par des immigrés. Les auteurs n'ont jamais été retrouvés.

Le 2 mai, un mystérieux commando *Contre l'invasion maghrébine en France* revendique dans la même nuit le plasticage d'un bar fréquenté par des immigrés à Toulon et l'explosion d'une charge devant un foyer de travailleurs noirs à Marseille.

Le 5 mai, en pleine nuit, des clochards endormis sur des bancs sont attaqués par un groupe d'hommes en cagoule, malmenés, blessés pour certains, dépouillés de leurs papiers, amenés manu militari à une trentaine de kilomètres de la ville en fourgonnette et relâchés en rase campagne. « *Attention à vous si vous revenez à Toulon !* »

Plastic-manie

Les clochards portent plainte. La sûreté mène l'enquête. Dix jours après, le scandale éclate ; le commando entier est, cette fois, arrêté et inculpé ; il était composé... de six policiers municipaux avec à leur tête, détail aggravant, le chef de la police municipale, Guy Brunier, conseiller municipal RPR ! L'affaire fait grand bruit. François Trucy est alors bien obligé de réagir en condamnant - du bout des lèvres d'ailleurs - cette équipée alors que le plasticage du bar n'avait même pas entraîné un regret de sa part.

L'avant-veille de la fête de SOS Racisme à Paris, le 14 juin, deux magasins et les syndicats d'initiatives de Fréjus et de Draguignan sont plastiqués. Leur tort : vendre des billets de participation à la fête de SOS Racisme. Un artificier est blessé à Fréjus en désamorçant une charge. Des menaces explicites sont proférées à l'égard de ceux qui aideraient l'entreprise de SOS Racisme. A Toulon, des appels anonymes menacent de s'en prendre à la MJC, qui accueille Stop Racisme et le MRAP.

Devant de tels actes, les personnalités locales réagissent en condamnant en général les attentats. Mais pour Mme Yanne Piat, députée FN du Var, il s'agit « *de provocations de membres d'un parti de la majorité* »...

Toulon, ville « propre »

L'accusation d'insécurité portée contre les Maghrébins et les marginaux s'explique par les projets de rénovation du centre ville. Vu le délabrement de certains îlots, la rénovation est certes nécessaire et favorisée par l'engouement du public pour la rénovation des vieilles pierres. La mairie cherche à « reconquérir le centre » en le transformant en une zone commerçante et « toulonnaise ». « *Toulon aux Toulonnais !* » « *Il faut que les immigrés quittent la basse ville* ». « *Nous refusons que notre ville devienne une sorte de Beyrouth* » (M^e Bernardi, adjoint RPR au maire). Toutes ces déclarations ont pour but de démontrer aux Toulonnais de souche (?) que leur ville leur a été volée par les étrangers.

Les dérapages verbaux des élus de droite se multiplient : « *Si on ne peut les recaser ni à l'est ni à l'ouest, et qu'il n'y a pas de raisons de les mettre au nord (quartier bourgeois), il ne reste que la mer* » (François Trucy à une commission consultative locale). La « *dératisation du centre ville* », comme disent certains, se fera au fil des mois, au gré d'une sélection de la population. Les étrangers seront

repoussés peu à peu à la périphérie, dans des cités ghettos...

Seule la partie est du centre ville connaît son plan de rénovation. Or, trois écoles, fréquentées à 90 % par des enfants maghrébins, sont au bord de cette zone. La mairie va les démolir et implanter à leur place un hypermarché. La plus vieille de ces écoles a été construite en 1937, les deux autres en 1959 et 1961. A croire que les bâtiments vieillissent très vite à Toulon : sans doute l'air de la rade. Pourtant, lors de leur inauguration, M. Arreckx n'avait pas été peu élogieux à leur égard, vantant leur site idéal, leur calme. Leur démolition a pourtant été votée au conseil municipal. Le scandale, c'est que de nouvelles écoles ne seront pas construites avant la démolition !

Bien sûr, à long terme (4-5 ans), des écoles en dur seront reconstruites, mais les solutions pour la période transitoire sont inacceptables. Neuf classes en préfabriqué au cœur de la vieille ville dans des lieux sordides, sur l'emplacement même de la reconstruction en dur... ; quatre classes de maternelle dans des préfabriqués, sur des parkings. Les autres constructions sont « imminentes », mais déjà en retard. Si ce retard se confirmait, la mairie envisage de transporter les enfants dans d'autres écoles, aux deux extrémités de la ville, par autocar... Il faut avant tout démolir au plus vite. Les premières destructions auront lieu en novembre. Pour les enfants, déjà trop souvent en situation d'échec scolaire, des conditions de travail inadmissibles, donc.

Un 14 juillet musclé

Le 14 juillet, SOS Racisme organise à Cogolin, à deux pas de Saint-Tropez, un concert gratuit dans un village de vacances. C'en était trop pour l'extrême droite qui décide de riposter à cette « *provocation* » (sic). Les murs de Toulon se couvrent d'affiches signées SOS

France et la Maison du para, cache-sexe du Front d'opposition national (FON), scission de droite du Front national, appelant à se rendre le 14 à Cogolin.

Une cinquantaine d'individus en treillis, coiffés de bérets verts et rouges, partent de Toulon en voiture et parviennent à l'entrée du village. Pendant plusieurs heures, ce commando va parader et empêcher les spectateurs de pénétrer par l'entrée principale. « *Si vous entrez, il y aura de la bagarre !* », disent ces individus armés de gourdins aux gens qui arrivent sur le parking. La préfecture, pourtant dûment prévenue par Harlem Désir venu spécialement à Cogolin, laissera faire.

Reconstruction

Malgré l'intimidation, plus de 1 000 personnes parviennent à assister à la fête qui durera moins longtemps que prévu, mais seulement en raison de la pluie ! La jeune fédération du MRAP du Var et le comité de Toulon ont fort à faire. Malgré ses forces encore réduites, en expansion, le MRAP a pu obtenir plusieurs succès. Comme le 14 mars, la réussite en quelques jours, le soir de la venue de Jean-Marie Le Pen, d'une manifestation de cinq cents personnes contre le racisme, en liaison avec d'autres associations. Comme la promesse, après toute une campagne menée avec les enseignants et les parents d'élèves, le 30 juin, que l'école Lafayette, seule école en lutte, serait entièrement reconstruite avant la démolition des anciens locaux.

Toulon, 18 août, une heure du matin. Une voiture explose tout près de la MJC, siège de SOS-Racisme et du MRAP jusqu'en juillet. A son bord, quatre membres de SOS-France et de la Maison du Para, victimes de la bombe avec laquelle ils voulaient commettre un nouvel attentat. Pour une fois, les racistes sont pris à leur propre piège. □

PAUL CRAND

Toulon, ville méditerranéenne. Sous les pavés, la plage et sous les parkings, les écoles : des écoles démolies, des classes en préfabriqué pour les remplacer, et un hypermarché flambant neuf.



L'insécurité, problème numéro un pour le maire de Toulon. La police municipale l'a bien compris et sillonne la ville avec un zèle non dissimulé.

● Du côté des puéricultrices, les intentions sont bonnes. Les pratiques le sont moins. Dans les hôpitaux, en crèche, jusqu' où peut aller le respect des différentes cultures de l'enfance ?

Cet été-là, les murs s'étaient couverts d'affiches proclamant : « Il n'y a pas que le sexe... La France a besoin d'enfants ! » Or, donc, notre civilisation prend des allures de Sodome et Gomorrhe et la luxure signe notre propre mort. Il nous faut des enfants, mais pas n'importe lesquels. Les petits minois roses des bébés de cette campagne anonyme parlaient d'eux-mêmes. En septembre 1985, le *Figaro Magazine* concluait de façon plus explicite à l'envahissement pur et simple avec son article : « Serons-nous Français dans 30 ans ? »

D'une rentrée à l'autre, il est cette fois-ci question de refuser la nationalité automatique aux enfants d'étrangers nés en France avec une possible réforme du code de la nationalité. Il a coulé beaucoup d'encre sur la fonction de cohésion sociale des discours natalistes et sécuritaires en temps de crise. On parle peu cependant de l'accueil du petit enfant étranger dans les hôpitaux, les crèches, les centres de protection maternelle et infantile.

Un placenta sans prix

C'est pourtant au cœur de ces institutions que peut se prendre la mesure du travail d'équilibriste entre le respect des différences et l'imposition de la norme culturelle dominante... Cet été, 800 puéricultrices se sont réunies à Nîmes à l'appel de l'Association nationale des puéricultrices diplômées d'Etat. Elles y ont échangé leur expériences et réflexions autour de l'accueil des tout-petits étrangers au cours d'un congrès.

« Naître et grandir, c'est être introduit dans un système signifant qui fait de vous un

être humain, soulignait M. Hameline, professeur de philosophie de l'éducation à l'université de Genève. « De fait, pour la majorité des habitants de cette planète, être un homme équivaut à être une sorte d'homme. La notion d'Homme universel est en fait une invention occidentale qui nous a permis de domestiquer le monde derrière le masque humaniste... » Et qu'arrive-t-il à l'enfant à naître et à celui, tout juste né, quand son « système signifant » est minoritaire ? Quand sa mère en couches exprime trop bruyamment sa douleur pour une oreille européenne, ou réagit mal aux compliments adressés à son bébé de crainte que des génies attirés par sa beauté ne s'en emparent ?...

« C'est pas facile, les relations avec les familles immigrées, souligne Anne Destouches, puéricultrice dans un grand hôpital marseillais. Il arrive qu'ils viennent à dix pour voir un prématuré à travers la vitre. Ça fait beaucoup de remue-ménage et le premier mouvement, c'est de ne pas les autoriser à rentrer tous, mais quand on y réfléchit, il y a assez de place. En fait, interdire, c'est comme un réflexe, alors que bien souvent, on pourrait autoriser... » Autoriser par exemple une parturiente africaine à récupérer son placenta au lieu de le mettre au frigo en attendant que l'usine à cosmétiques le récupère contre argent. En Afrique, le placenta est enterré au cours de la cérémonie où l'enfant reçoit son nom. L'ancienne « maison de l'enfant » doit disparaître pour que celui-ci vienne définitivement au monde. Donner le placenta à la mère africaine : un petit manque à gagner, le prix du respect.

« Bien sûr, si on y réfléchit

au bon moment, on peut apprendre à respecter ces cultures sans bouleverser la marche du service, reconnaît Anne Destouches. Parfois, c'est impossible parce que nous n'avons pas la même morale. Il arrive par exemple que des femmes africaines refusent une césarienne car, selon elles, l'enfant qui doit mourir dans le ventre de sa mère ne doit pas en sortir vivant. Cette technique simple leur apparaît comme un acharnement thérapeutique dangereux. Là, je considère que c'est notre devoir d'insister... C'est comme les transfusions de sang sur les Témoins de Jehovah, on les fait sans demander leur avis... »

Médecin et chaman

De fait, la conception même des thérapies et soins aux enfants change radicalement d'une culture à l'autre... Et pour les parents immigrés en France, la fidélité aux thérapies traditionnelles constitue un point d'ancrage dans les cultures d'origine. On cumule les services du marabout, du chaman et du médecin, souvent de façon anarchique, voire dangereuse. Et plus la thérapie est éloignée de celle en usage dans la culture d'origine, plus on exige d'elle des résultats immédiats. D'où de très fréquents abandons de prise de médicaments. La puériculture est là pour rappeler à l'ordre et tenter de faire passer la norme scientifique du soin... « Il ne faut pas se leurrer, remarquait le professeur Hameline. Le métier de puéricultrice, né avec le siècle, marque la professionnalisation de soins jusque-là du domaine des matrones. Vous êtes en quelque sorte les chargées d'affaires de la norme de soins scientifiques. Et cette norme, vous l'im-

positions sont bonnes. Les pratiques le sont moins. Dans les hôpitaux, en crèche, jusqu' où peut aller le respect des différentes cultures de l'enfance ?

posez. » Pour sauver des vies soit, mais aussi en infligeant des petites brimades qu'il ne coûterait pas vraiment d'éviter...

Ajoutez du piment

« Des observations ont été faites sur des individus de cultures différentes ingérant les mêmes doses de piment. Physiologiquement les réactions sont identiques. D'un point de vue culturel, les uns crient au feu et les autres voient simplement leur appétit aiguisé », explique M. Matti Chiva, professeur de psychologie infantile à l'université de Paris X. De fait, s'il est un domaine où les cultures différentes n'entrent pas en conflit ouvert avec la nôtre, c'est bien dans la manière d'accommoder les aliments. Cet autre point d'ancrage dans la culture d'origine devrait pouvoir être respecté par les professionnels de la santé. « En d'autres termes, ajoutait M. Chiva, dans une crèche, ce qui compte pour un petit étranger c'est sa nourriture culturelle, pas une nourriture scientifique. Du piment à trois ans, pourquoi pas ? »

On le voit, les professionnels de la petite enfance soucieux du respect des cultures d'origine sont constamment appelés à louvoyer entre le tolérable et l'intolérable pour la culture dominante. Et la frontière est des plus mouvantes, qu'il s'agisse de notre morale sociale véhiculée par les institutions ou du travail des consciences individuelles. De quel point de vue se placer par exemple pour ce qui concerne l'excision des bébés filles africaines ? « Dans de nombreux pays d'Afrique, la femme n'est femme qu'excisée », explique Madame Kermorgant, directrice de crèche. Il y a eu en France plusieurs affaires,



dont la mort de la petite malienne Bobo. Il est vrai que pour nous, occidentales, cette opération est une intolérable atteinte à l'intégrité corporelle... Je me demande où finit le respect des cultures et où commence la non-assistance à personne en danger. » La société pluriculturelle n'est pas facile à gérer...

« Nous assistons aujourd'hui à une certaine agonie du singulier au profit du pluriel », soulignait un des intervenants, et de conclure : « Vivre la culture au pluriel nécessite un singulier courage... Aujourd'hui, ce n'est plus le modèle culturel qui est unique, mais le modèleleur... Mais, je me garderai bien de définir ce modèleur. » Une déclaration de pure rhétorique qui fait écran à la complexité des problèmes soulevés par cette société pluriculturelle. « Un corps social peut accepter quelques sous-cultures, mais pas à l'infini. Il faut avoir le courage de le reconnaître », me confiait en aparté le professeur Chiva, une fois tous les flots d'angélisme pluriculturel et de pusillanimité politique déversés...

Petites concessions

« Un traitement égalitaire des cultures ? Faut pas rêver, lance Anne Destouches. Les immigrés et leurs enfants doivent s'adapter. Bien sûr, on peut faire de petites concessions qui ne nous gênent pas mais, dans l'ensemble, c'est à eux de faire l'effort. » Ce qui n'a pas empêché les congressistes de se ruer sur les baigneurs africains et asiatiques présentés par les exposants de jouets. Les poupons roses sont restés en rade. « Normal, explique la représentante, les baigneurs roses, on en voit partout. A la fin, c'est lassant... » □

RENEE DAVID

■ **LE MONDE CONDAMNE.** La 17^e chambre correctionnelle de Paris condamne le Monde pour diffamation envers M. Bernard Antony, alias Romain Marie, député européen, membre du Front national. Les propos incriminés publiés par le Monde n'étaient qu'une reprise de la citation, d'une phrase de Romain Marie prononcée devant des journalistes, lors de la Journée de l'amitié française qu'il avait organisée le 16 octobre 1983, et selon laquelle « il y a une puissance qui n'admet pas l'intégration en France (...) et pour laquelle les intérêts du judaïsme sont supérieurs à ceux de la société fran-

■ **RECONNAISSANCE.** Malgré l'opposition du gouvernement, la chambre des députés italienne approuve une résolution demandant la reconnaissance immédiate de l'OLP comme seul représentant du peuple palestinien (2 juillet).

■ **GREVE DE LA FAIM.** Les deux jeunes Arabes qui, depuis le 16 juin à Lyon, observaient une grève de la faim pour protester contre le projet de loi sur l'immigration présenté par Charles Pasqua, annoncent qu'ils ont décidé de suspendre leur mouvement pendant la durée de la session parlementaire (7 juillet).

■ **BIKO : UN FILM.** Le metteur en scène britannique sir Richard Attenborough (*Gandhi*) commence le tournage d'un film consacré à la vie du militant noir Steve Biko, mort dans une prison d'Afrique du Sud, et qui sera interprété par Denzel Washington (*A Soldier Story*). Le scénario s'appuie sur deux ouvrages du journaliste Donald Woods. Le gouvernement zimbabwéen coproduit le film avec Universal Pictures (7 juillet).

■ **BARBIE.** Klaus Barbie sera jugé par la cour d'assise du Rhône, non seulement pour la dé-

nelle de la Cour de cassation. Reste désormais à la cour d'assises du Rhône à fixer la date du procès, probablement au début de 1987 (9 juillet).

■ **JUIF D'URSS.** L'hébreu est enseigné dans une certaine d'établissements en URSS, aussi bien dans de grandes écoles que dans des synagogues, annonce le spécialiste soviétique Velv Tchernine, démentant ainsi les accusations occidentales selon lesquelles cet enseignement entraînerait des condamnations pénales. Tchernine précise que l'hébreu n'est utilisé que par une minorité des Juifs soviétiques, près de deux millions d'entre eux considérant le yidish comme leur langue maternelle (16 juillet).

■ **DEV-YOL.** Les juges militaires du général Evren condamnent à mort deux militants de l'organisation Dev-Yol (la Voie révolutionnaire) et 24 autres démocrates à de lourdes peines d'emprisonnement (16 juillet).

■ **1 BLANCHE = 12 NOIRES.** Une étude du bureau de recensement des Etats-Unis sur la richesse des Américains conclut qu'une famille blanche possède douze fois plus de biens, en moyenne, qu'une famille noire et huit fois plus qu'une famille « hispanique » (18 juillet).

■ **NATIONS CAPTIVES.** Dans le cadre de son offensive en faveur de la détente, du désarmement et de la paix, le président des Etats-Unis préside une cérémonie en faveur des « nations captives ». Il n'est pas question du Chili ni de l'Afrique du Sud, mais du Nicaragua et de l'Angola (21 juillet).

■ **BLACK ON BLACK.** Ronald Reagan renonce à son projet de nommer ambassadeur des Etats-Unis en Afrique du Sud Robert J. Brown, un businessman noir. Cette candidature avait soulevé la réprobation à la

fois des mouvements noirs et... des autres businessmen toutes couleurs confondues. Mais Reagan nomme à sa place un autre Noir diplomate de métier (21 juillet).

■ **NAZIS JUGES.** Deux Autrichiens et deux Hongrois qui avaient aidé le criminel de guerre nazi Joseph Mengele, de son arrivée au Brésil jusqu'à sa mort (non prouvée) dans ce pays en 1977, vont être jugés, annonce le journal brésilien *O Estado*, de Sao Paulo (21 juillet).

■ **SOUVENIR.** Les cardinaux Macharski, archevêque de Cracovie (Pologne), Dannels (Belgique), Decourtray (Lyon), Lustiger (Paris) participent à Genève, avec des personnalités juives européennes, parmi lesquelles Me Théo Klein et le grand rabbin Sirat, à une réunion de conciliation, à la suite de la polémique ouverte sur la construction d'un carmel à Auschwitz. Ils ont adopté une « déclaration d'Auschwitz » appelant au respect de ce lieu. La construction du carmel est arrêtée (22 juillet).

■ **ECOLE MILITAIRE.** Deux professeurs agrégés du lycée militaire d'Aix-en-Provence sont renvoyés de l'établissement, à la suite d'une cabale des élèves leur reprochant d'être favorables à Dreyfus, et qui expriment leur antisémitisme, exhibent des croix gammées et chantent des marches des Waffen SS hitlériens, comme le célèbre *Heili, Heilo* (24 juillet).

■ **CAUTION.** En Suisse, la caution apportée par un professeur d'histoire aux thèses d'Henri Roques niant l'existence des chambres à gaz à Auschwitz provoque l'indignation. Des parents d'élèves, la Licra et la communauté israélienne interviennent auprès du département de l'instruction publique du canton de Vaud (30 juillet).



APESTE GUY/GAMMA

Miss Liberty voit-elle la vie en noir ? Au cours des festivités qui ont marqué les fêtes du centenaire de la statue de la liberté à New York, les Noirs, esclaves destinés à être vendus aux planteurs, ont été présentés comme des « immigrants ». Des immigrants pour le moins enchaînés. Pas un mot sur la population indienne indigène qui vivait alors libre, et sans statue...

SANCTION OR NOT SANCTION THAT IS THE QUESTION...

Un mois après l'instauration de l'état d'urgence, près de 2000 Sud-Africains avaient été tués et 5 000 arrêtés. Cependant, le président Reagan et Mme Thatcher (contre l'avis populaire : 65 % des Britanniques se prononcent contre l'apartheid selon un sondage du Times), refusaient de prendre des sanctions contre le régime de Pretoria. (1)

le refus du gouvernement américain de prendre des sanctions contre le régime raciste sud-africain et lançant un appel au Congrès des Etats-Unis pour que celui-ci décide de telles mesures. Les efforts de l'évêque noir anglican Desmond Tutu, prix Nobel de la Paix, se sont révélés inefficaces et le 1^{er} août,

le gouvernement sud-africain annonçait de nouvelles dispositions renforçant les lois d'exception imposées le 12 juin dernier. Initiative cautionnée par M. Jacques Soustelle qui, dans une lettre adressée au journal le Monde, s'insurgeait contre les condamnations dont le régime de Pretoria fait l'objet. Tant que durera le soutien des « grands frères », on ne voit pas pourquoi M. Botha se gênerait. On le voit, ce n'est pas demain la veille que les Etats-Unis et la Grande-Bretagne suivront l'exemple de Costa-Rica en rompant leurs relations diplomatiques avec l'Etat raciste... □

(Voir l'article pages 8 et 9)

çaise. L'Internationale de l'assassinat : l'Internationale communiste, était composée essentiellement de juifs. » Le parquet avait engagé des poursuites pour « provocation à la discrimination, à la haine ou à la violence raciale ». En octobre 1985 le tribunal avait déjà relaxé Romain Marie... (2 juillet).

■ **PALESTINIENS.** Les familles de deux Palestiniens qui avaient été torturés et battus à mort par les services de renseignement israéliens en 1983 demandent l'ouverture d'une enquête.

Leur demande est appuyée par le Mouvement israélien des droits civiques (7 juillet).

portation de juifs, mais aussi pour certains de ses crimes contre des résistants.

Ainsi en a décidé la chambre d'accusation de la cour de Paris qui a confirmé les critères définissant les crimes contre l'humanité fixés le 20 décembre dernier par la chambre crimi-

■ **KURT ENCORE.** Le Congrès juif mondial lance de nouvelles accusations contre l'actuel président autrichien, Kurt Waldheim, affirmant qu'il était personnellement responsable des documents secrets de l'état-major hitlérien dans les Balkans en 1944 (1^{er} août).

■ **URGENCE ABSOLUE.** Le Sénat adopte le projet de loi relatif aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France, mais refuse que la procédure « d'urgence absolue » s'applique aux expulsions des jeunes étrangers (1^{er} août).

■ **SACRE.** L'Eglise d'Angleterre annonce que l'archevêque de Canterbury se rendra en Afrique du Sud le 7 septembre prochain pour le sacre de l'évêque noir Desmond Tutu, élu le 14 avril dernier chef de l'Eglise anglicane d'Afrique australe et, par là-même, archevêque du Cap (4 août).

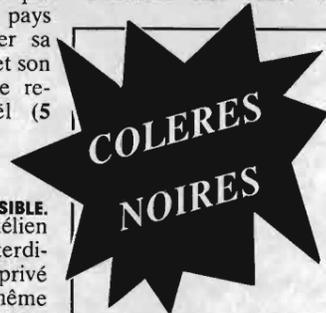
■ **ABSTENTION.** Anatoli Chtcharanski, le mathématicien soviétique émigré en Israël, invite le gouvernement à s'abstenir d'entamer des entretiens consulaires avec l'URSS et annonce que les autorités de ce pays viennent d'autoriser sa mère Ida Milgraw et son frère Léonide à le rejoindre en Israël (5 août).

■ **DIALOGUE IMPOSSIBLE.** Le Parlement israélien adopte une loi interdisant tout contact privé avec l'OLP. Ce même Parlement adopte également une loi prétendument antiraciste si peu rigoureuse que le rabbin d'extrême-droite Kahana peut la voter (6 août).

■ **FRANCE TERRE D'ASILE.** La police de Robert Pandraud tente en vain d'expulser un réfugié politique, l'opposant togolais Paulin Lossou établi au Blanc-Mesnil

(Seine-Saint-Denis) depuis quatorze ans avec sa femme et ses enfants. Un comité de soutien constitué par la population avec le MRAP et la Ligue des droits de l'homme fait échec à

l'expulsion. Quinze jours plus tard, le tribunal administratif de Paris décide de surseoir à l'expulsion du démocrate togolais. Un succès pour la solidarité et l'action (7 août).



tion, Karim avait été incapable de justifier de sa nationalité ! Dur, dur, de se faire comprendre quand le soleil tape dur. Deux jours plus tard, les vigiles du magasin Tati à Paris, se prenant sans doute pour le soleil, rossaient deux clients tunisiens. Ceux-ci ont porté plainte...

Autre plainte, tenant cette fois-ci du scoop. Un policier noir d'origine sénégalaise accuse Harlem Désir, de lui avoir lancé des injures racistes au cours d'une manifestation devant le siège parisien de la South African Airways. Une vraie colère noire.

■ **LA FRANCE CONDAMNEE.** Les pays du Forum du Pacifique Sud, réunis pour leur XVI^e sommet, décident par un vote unanime de demander l'inscription de la Nouvelle-Calédonie sur la liste des Nations unies des pays à décoloniser (8 août).

■ **EXPEDITION PUNITIVE.** Quatre jeunes adolescents (trois jeunes Arabes et un Noir) d'une colonie de vacances de Montreuil, qui avaient « emprunté » un pédalo sur le lac de Vassivière, dans la Haute-Vienne, sont pris en chasse par le propriétaire de l'engin. Frappés, ils sont contraints de se jeter à l'eau. Gérard, le jeune Noir de 15 ans, périt noyé. Le loueur de pédalos et ses deux employés sont inculpés (8 août).

Réalisé par Robert PAC



LA VILLE
LUMIERE,
FUTURE VILLE
MORTE ?

Crise du logement,
nouvelle loi sur les loyers,
mise au pas des foyers,
rénovation de l'est,
aide sociale discriminatoire.

L'écart se creuse
à Paris
entre les riches que l'on gâte
et les pauvres que l'on cache
ou que l'on chasse.

P ARIS : LE DEVELOPPEMENT SÉPARÉ

VILLE LUMIERE,
VILLE MORTE ?

PARIS VILLE PROPRE ?

Dire que Paris se vide de ses couches populaires ne constitue pas le scoop de l'année. Le mouvement est entamé depuis des années, bien avant qu'on s'occupe de donner un maire à la capitale, et qui plus est un maire de droite. Non, ce qui va changer, c'est la vitesse du phénomène. Paris va continuer à virer ses pauvres et ses immigrés, mais désormais, avec la crise du logement, la loi Méhaignerie et l'arrivée au pouvoir d'une équipe, disons, proche de la mairie de Paris, cela va se faire très, très vite. Qu'est-ce qui attend la Ville Lumière ? Un avenir plutôt



sombre : dans les vingt ans qui viennent, une bonne partie de la ville sera transformée en « city » (des bureaux dans la journée, le désert le soir), les pauvres partiront, et pas seulement eux, mais toutes les couches moyennes. Resteront quelques pittoresques quartiers ghettos, où finiront de mourir quelques vieillards qui votent bien.

Vision apocalyptique, partisane ? Un quart des Parisiens sont propriétaires de leur appartement. Laissons-les de côté, en leur souhaitant simplement de ne pas se trouver sur le chemin d'une rénovation : dans ce cas, ils ont peu de chance, pour bon nombre d'entre eux, de pouvoir se reloger dans les mêmes conditions à Paris. Reste les trois quarts de la population, soit près d'un million de personnes. Qu'est-ce qui les attend ? Payer, très cher, ou partir. On leur dira qu'il n'y a plus de place pour construire des logements bon marché.

D'après un responsable du ministère du Logement, il a toujours fallu violer la Ville de Paris pour lui faire construire du social. Quant au gouvernement, ça ne s'arrange pas : l'actuel ministre des Transports, Jacques Douffiagues, à ce titre responsable d'un des plus gros propriétaires de

terrains à construire de la ville, la SNCF, aurait déclaré qu'il n'était plus question pour la SNCF de jouer les philanthropes en cédant des terrains à la ville ou à l'Etat, mais de faire des sous : il faut vendre aux promoteurs. Adieu, les HLM.

C'est vrai que le logement social a toujours manqué à Paris. Mais, au moins, jusqu'à cette année, ce manque était partiellement compensé par les logements dits de loyer 1948, c'est-à-dire ceux qui, faute de confort, n'ont pu bénéficier de la libération des loyers votée en 1948. Cela concerne un gros quart des logements locatifs parisiens. A travers leur faible loyer, ils avaient l'avantage de garder sur Paris une partie des couches peu aisées de la population. La loi Méhaignerie, du nom du ministre du Logement qui l'a fait voter au Parlement en juin 1986, abrogeant par là-même la loi Quillot, prévoit explicitement la disparition de ce type d'appartement.

C'est la fin du logement bon marché à Paris. Bien sûr, le ministre centriste a pris beaucoup de précautions. La loi touchera en premier lieu les débrouillards qui, bien que nantis de revenus confortables, profitaient de la loi pour ne payer qu'un faible loyer. Les plus pauvres et les plus de soixante-cinq ans seront épargnés dans l'immédiat. Mais pas pour longtemps : dans dix, quinze ans, progressivement, ces types de loyer auront disparu.

Le « vrai » logement social ? On n'en construit guère à Paris. Ceux qui existent sont gérés par l'OPHLM, la RIVP et la SAGI, trois organismes contrôlés peu ou prou par la mairie de Paris. Et là, la politique est claire : il faut se débarrasser de tous les cas sociaux et ne donner les logements qu'à des familles françaises qui peuvent payer, et bien payer, puisque la nouvelle loi autorisera des hausses de loyer. Alors, on choisit les familles, on multiplie les critères d'attribution devant les commissions.

Les bureaux, grand dada du maire de Paris

On imagine aisément ce que deviennent les immigrés dans ce genre de manœuvre. Les cas sociaux, on les donne au préfet de police. On lui donne aussi un contingent de logements pour les reloger. Hélas, le préfet reçoit à peu près 300 logements par an pour une liste de cas prioritaires répertoriés de... 30 000, et 90 000 demandes.

Reste le secteur privé. Le très puissant lobby des propriétaires, l'Union nationale de la propriété immobilière, n'a pas ménagé ses forces pour faire abolir la loi Quillot tant honnie : pas moins de 86 députés de la nouvelle majorité ont été visités avant le vote de la loi Méhaignerie. Rendons grâce au ministre, il n'a pas cédé sur tout : les loyers seront tous libérés, mais progressivement. La thèse est celle-ci : libérons le marché locatif, les appartements bloqués reviendront sur le marché et la loi de l'offre et de la demande finira par équilibrer le marché et les prix. Hélas, il n'y a pas autant de logements vacants qu'on le dit, même à gauche, et la demande est si forte sur Paris qu'il y a peu de chance que l'offre puisse l'équilibrer.

Reste le changement d'affectation : naguère, la Ville de Paris préférait un logement à un cabinet médical. C'est fini, le lobby des professions libérales a réussi à faire considérablement adoucir les contraintes qui pesaient sur elles, il sera désormais plus facile d'installer un cabinet au détriment d'un logement. Quant aux bureaux, le grand dada de M. Chirac, qui rapportent plus en impôt qu'un simple locataire, on a augmenté le pourcentage autorisé. On voit que, dans quelques années, il faudra être bien



La capitale prend des allures de City : bureaux le jour, désert la nuit. Le logement social se fait rare. Dans 10, 15 ans, les loyers modérés auront disparu... Familles de faibles revenus et immigrés avec...

riche pour vivre à la capitale. Les familles immigrées, comme les familles peu aisées, seront parties. Actuellement 18 % de la population parisienne, les étrangers n'ont d'autre avenir que la banlieue, et pas la plus proche. Quant aux immigrés vivant seuls, ils n'auront d'autre ressource que de payer et se taire. Actuellement, une dizaine de foyers de travailleurs étrangers, à Paris et en proche banlieue, sont en grève de loyer pour protester contre les hausses phénoménales (parfois plus de 150 %) qu'on leur inflige. Mais c'est la lutte du pot de terre contre le pot de fer ; tous les moyens sont bons, notamment le chantage au non-renouvellement des papiers, pour les faire céder. Les clandestins, paradoxalement (mais est-ce vraiment un paradoxe ?) gênent moins la municipalité. La mort accidentelle d'un Mauricien cet été dans le seizième arrondissement a permis de découvrir, sous les toits de l'immeuble, un véritable bidonville vertical, où s'entassaient une quarantaine de clandestins, qui payaient un loyer aux

propriétaires. Que les touristes ne s'inquiètent pas, il restera tout de même quelques ghettos pittoresquement tiers-mondistes dans Paris. Dans les quelques îlots non concernés par la rénovation, on laisse pourrir : ce qui permet à la fois de dégouter les habitants et de laisser se développer des squatts insalubres qu'on pourra aisément évacuer et raser au nom de la salubrité et de la sécurité publique. Les HBM, ces immeubles de brique rouge qui entourent Paris, subissent dans quelque temps, on peut le parier, le même sort : la ville refuse de les restaurer. Dans nombre d'entre eux, on se chauffe au poêle à charbon. Les locataires, dégoûtés, partent les uns après les autres. Que la vie sera belle à Paris dans quelques années, quand on sera, enfin, chez soi. Mais, entre-temps, la Ville Lumière se sera éteinte : un conglomérat de cadres sup, ce n'est pas une ville, c'est une catégorie. □

PASSER A L'EST

Ici et là, à Paris, un logo particulier se signale sur des chantiers en construction : le grand projet de l'est de Paris, sur fond blanc ; la Seine et les arrondissements de l'est stylisés en bleu. Le plan programme d'aménagement de l'est parisien est en route. Le projet, rendu public le 15 novembre 1983, touche sept arrondissements (10^e, 11^e, 12^e, 13^e, 18^e, 19^e, 20^e) dans un secteur s'étendant, en gros, entre la porte de Gentilly et celle de Saint-Ouen.

Le plan programme se veut « une carte d'actions concrètes engageant la municipalité », afin de « rendre aussi agréable l'est que l'ouest de Paris dans un délai de 6 à 10 ans ».



Mais nul n'est dupe. Derrière ce rééquilibrage urbain, se dessine une recomposition sociale des quartiers susceptible d'exclure les éléments jugés peu décoratifs dans ce nouveau paysage, au premier rang desquels les immigrés, fort nombreux dans ces quartiers.

Au début, pas d'opposition. L'est, en effet, reste le grand défavorisé. Pour les 45 % du territoire communal, les 48 % du parc immobilier et le million d'habitants qui y vit, les handicaps sont réels. Des équipements publics insuffisants, plus de 400 ha d'îlots sensibles qui englobent 140 000 logements inconfortables, voire délabrés. En contrepartie, ce secteur dispose des 3/4 des terrains aménageables.

Selon Jean-Baptiste Vauquin qui fut chargé de mission sur les problèmes de l'urbanisme à la mairie de Paris, ce plan témoigne d'une « volonté politique de renouveler le cadre bâti... et de ne pas augmenter les impôts ». Ce qui pourrait expliquer le choix de développer l'implantation d'activités tertiaires : 300 000 m² prévus en 1983, pour 200 000 m² de locaux industriels.

La taxe professionnelle que paient les entreprises se révèle plus rentable pour les finances communales que les impôts locaux à la charge des particuliers.

En 1985, le maire annonce la révision du POS (plan d'occupation des sols) qui devrait aboutir au printemps 1987. Au deuxième trimestre de la même année, une communication du Conseil de Paris portant sur l'état d'avancement du plan programme de l'est de Paris indique : « Dans le cadre de cette révision (du POS), les règles concernant la possibilité de construire des bureaux seront assouplies » et parallèlement il y aura « renforcement... des programmes tertiaires dans certaines opérations publiques d'aménagement ». En juillet 1985, 25 000 m² de bureaux sont livrés, 180 000 m² en chantier, près de la gare de Lyon, dont ceux qui seront affectés au ministère des Finances, 50 000 m² font l'objet d'études et 160 000 m² sont programmés. Les objectifs fixés en 1983 ont doublé deux ans plus tard.

Quant aux commerces et artisans, si nombreux dans ces arrondissements, leur sort est pour le moins précaire. Selon Michel Neyreneuf, « Plus de la moitié, si ce n'est les 3/4, des commerçants du secteur de la Goutte d'Or touché par la rénovation acceptent l'indemnité de cessation de bail ».

Phénomène que confirme Monique Laugier : « Dans l'îlot de l'Orillon, au nord du 11^e arrondissement, beaucoup choisissent déjà la prime de départ, soit parce qu'ils sont âgés et abandonnent ainsi leur activité, soit parce qu'ils n'ont pas les moyens de reprendre un bail plus coûteux dans des locaux remis à neuf ».

Dans des immeubles rénovés, bien des boutiques restent fermées. Une façon comme une autre, avant de les louer, d'attendre que le quartier soit plus « présentable » et de sélectionner, en conséquence, les candidats à l'implantation.

Sur l'ensemble du secteur, 10 000 logements doivent être réhabilités, 20 000 seront neufs, dont 60 % environ « intermédiaires » ou à caractère social. Mais la notion de logement social reste imprécise. Sous ce vocable se trouvent aussi bien les ILM, les HLM non conventionnés (c'est-à-dire qui ne bénéficient pas de l'aide personnalisée au logement) que ceux accessibles à la propriété. Selon Jacky David de l'ASTI (Association solidarité travailleurs immigrés) du 18^e, « Nous n'avons eu aucune garantie sur la nature exacte des logements sociaux qui seront construits à la Goutte d'Or et l'évolution de quartiers tels que le Marais ou le 14^e, anciens quartiers populaires, a toutes les raisons de nous faire redouter le pire ».

D'autant qu'un vaste projet de rénovation entraîne dans son sillage d'autres organismes et encourage les investissements spéculatifs. « Déjà dans certains secteurs, affirme Monique Laugier, les agences continuent à racheter des lots dans des petites propriétés en triste état et attendent de contrôler une grande part de l'immeuble avant de lancer des opérations de lifting ».

Dans l'immédiat, les associations de quartier se démenent pour obtenir le relogement préalable des expulsés. Sur place, c'est une autre histoire.

Actuellement, tous les locataires de « bonne foi », c'est-à-dire dotés de quittances de loyer, peuvent prétendre à être relogés. « Au niveau pratique », reconnaît Monique Laugier, « les immigrés ont souvent toutes les peines du monde à prouver leur bonne foi : sous-locations, contrats oraux... » Sans compter les hôtels meublés ou encore les faux propriétaires qui perçoivent abusivement des loyers sans justifier d'aucun droit sur les logements en question.

Pour les cas litigieux, la mairie a intérêt à limiter les affrontements. « On fait durer l'affaire pour que les gens partent d'eux-mêmes », admet Jean-Baptiste Vauquin. Une lenteur administrative qui gêne la mobilisation. « Depuis 30 ans que les locataires entendent dire que leur immeuble va être démolé, ils n'y croient plus », raconte Monique Laugier, « et quand les arrêtés d'expulsion arrivent, ils

réagissent à peine ». Reste le cas des isolés, souvent battus d'avance. Kouider est algérien, il vit en France depuis six ans. Longtemps locataire dans une chambre de bonne, après un engagement oral, le propriétaire le chasse brutalement. Il obtient par une « connaissance », qui lui demande 3 000 F, un appartement dans le 20^e. Malgré son insistance, il ne rencontre jamais le propriétaire et ne paye aucun loyer. L'immeuble étant déclaré en péril, il est expulsé fin 1984, sans trop s'inquiéter. « Le commissaire m'a dit "on vous relogera dans une HLM". Je l'ai cru, c'était la parole d'un représentant de l'autorité ».

Depuis, en dépit de ses démarches, il obtient une série de relogements transitoires. Dernier en date, la Sorénobel, agence municipale, le « dépose », selon ses dires, « dans une poubelle ». Un immeuble qui doit être prochainement abattu, et cela sans lui demander de loyer : ce serait le transformer en locataire de bonne foi. C'est « à titre humanitaire », lui fait-on remarquer, qu'on lui octroie pour quelques mois, pour sa femme et ses deux enfants en bas âge, un deux-pièces exigü : w.-c dans la cour, escalier branlant, pas de chauffage, les fenêtres ferment mal et sur les murs des strates de papiers peints arrachés et des souvenirs de peinture. Depuis deux ans, toute la famille vit au milieu de cartons, avec un minimum de meubles. A quoi bon ! Expulsion définitive : le 30 septembre... avant l'hiver. « Je ne l'ai pas fait exprès », se désole Kouider, « je ne demande qu'à payer un loyer comme toute le monde ».

Mieux vivre à Paris, une des ambitions du plan d'aménagement de l'est parisien, ne sera pas pour Kouider.

NADINE BIALGUES

CACHEZ-MOI CES PAUVRES

I ndésirables ou nantis de l'aide sociale, le Bureau d'aide sociale (BAS) de Paris choisit sa clientèle. Boîte de lait ou bon-repas, petits fours et promenades en bateau-mouche : l'action sociale municipale néglige certains Parisiens et en privilégie d'autres. En 1983, le BAS s'est risqué dans l'innovation sociologique. Il a créé une nouvelle classe socio-ethnique : celle des « irréguliers ». Le vocable a plu et désigne depuis une catégorie de personnes à exclure du bénéfice de ses prestations. Irrégulier = illégal = clandestin ? Non. Mais cet amalgame accusateur a permis de justifier une non-assistance auprès d'étrangers vivant en France légalement, et parfois à Paris depuis de nombreuses années (voir encadré).

Depuis le mois de mai 1986, ces « irréguliers » ne sont même plus reçus dans les BAS d'arrondissement. Renvoyés vers une permanence rue de Joinville, unique pour tout Paris, c'est là qu'ils reçoivent une aide en nature, si leur situation est jugée « d'extrême détresse ». « Cette permanence est une véritable forteresse, on ne sait pas ce qui s'y



A l'est du nouveau, mais pas pour tout le monde.



« passe », déplore un employé d'un BAS de quartier. Multitude de statuts, instructions ambiguës et contradictoires, il n'est pas simple d'y voir clair, autant pour le personnel que pour les intéressés. Est-ce un moyen de contrôler plus facilement, à l'abri des indiscretions ?

Il y a deux ans, la commission nationale Informatique et Libertés avait condamné l'existence d'un fichier des familles ayant sollicité une allocation d'aide à l'enfance. Les photocopies des titres de séjour des étrangers et les cartes d'identité étaient transmises par le BAS à la préfecture de police de Paris. Est-ce un moyen de décourager ? Il n'est plus très simple, à Paris, de suivre ce nouveau jeu de piste tracé entre les services sociaux, les bureaux d'arrondissement et cette permanence spécialisée, cachée au fond d'une cour et mal indiquée. Trois ou quatre employés accueillent chaque jour près d'une soixantaine de personnes. « J'ai attendu quatre heures pour avoir une boîte de conserve, un paquet de couches et un carnet de tickets de métro », raconte une jeune femme africaine découragée. Parfois, il faut même revenir le lendemain. De quoi se sentir indésirable.

La Ville de Paris aide plus volontiers une population stable, aux revenus réguliers. Trois ans de domicile fixe sont exigés pour la plupart des prestations. Cela élimine les jeunes, hébergés chez des amis, ceux qui ont été expulsés, ceux qui vivent en hôtel meublé. Même s'ils résident à Paris depuis dix ans. Le BAS privilégie un public qui jouit déjà de ses pleins droits auprès des organismes de protection sociale. Et se propose d'améliorer un peu plus leur confort. Aux personnes âgées à qui il s'est chargé

d'assurer des conditions de vie décente, il offre même généreusement galas et champagne.

Il y a quelques années, le BAS avait choisi pour population cible les personnes âgées et les personnes handicapées. Aujourd'hui, il privilégie l'aide aux familles... françaises de préférence ! En 1984, l'allocation de congé parental d'éducation (ACPE) a été augmentée (2 000 F sont versés pour une famille de trois enfants si un des parents s'arrête de travailler ; plus 6 000 F de complément-logement : deux aides qui s'ajoutent à celle de la caisse d'allocations familiales). Le BAS a préféré ainsi aider des familles déjà favorisées (elles peuvent vivre avec un seul salaire et aucun plafond de ressources n'existe), alors que, dans le même temps, il diminuait de plus d'un tiers l'allocation de la Ville de Paris pour une grande partie des étrangers (l'AVP s'adresse aux personnes âgées ou invalides, par un nouveau mode de calcul, le BAS a très largement défavorisé les étrangers quel que soit leur statut).

Il a même tenté d'aller plus loin. En 1984, il a limité le droit à l'ACPE aux seules familles françaises « pour faire de cette allocation un outil privilégié de la politique démographique ». Le MRAP a porté plainte. Le tribunal administratif a jugé qu'il n'existait pas de différence entre les familles françaises ou étrangères qui élèvent trois enfants. En mars 1986, il a annulé cette décision, estimant qu'il n'est pas du ressort d'une commune de décider de la politique démographique. La Ville de Paris a fait appel en Conseil d'Etat. L'essai sera-t-il transformé ?

Remboursement de la carte orange pour les chômeurs indemnisés, prêts réservés à ceux qui présentent des

« capacités de remboursement » en attente d'une prestation, la plupart des aides excluent les familles qui en ont le plus besoin. « Cette politique sociale de luxe et ségrégative est honteuse. Un BAS doit répondre en priorité à ceux qui ont perdu leurs droits par ailleurs. C'est traditionnellement le dernier recours des plus défavorisés », se fâche un travailleur social. « Nous n'avons plus de moyen pour empêcher une expulsion. Certaines situations deviennent de plus en plus complexes », s'inquiète une assistante sociale de secteur.

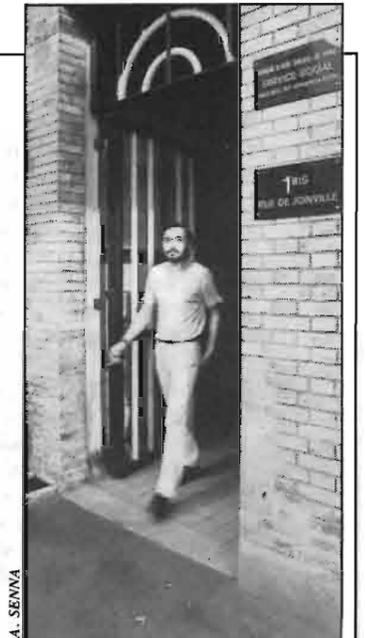
Sans aide médicale ni Sécurité sociale, les services d'urgence des hôpitaux sont parfois l'ultime recours, puisqu'ils n'exigent pas de justificatifs. Médecins du Monde a dû ouvrir, il y a quelques mois, un dispensaire dans le centre de Paris, pour tenter de répondre aux problèmes de précarité de santé. Aujourd'hui certaines situations sont critiques et absurdes : le BAS donne l'adresse de ce dispensaire, alors qu'il refuse (illégalement) la prise en charge des soins médicaux. De la même manière, il fait appel à la générosité privée, en renvoyant ceux qu'il rejette vers des associations nationales d'entraide.

Dernière roue de secours pour ceux que l'administration néglige et que le BAS ignore, ces associations s'essouffent. « Nous aidons les personnes qui ont au moins 30 F par jour. Mais nos fonds sont limités », explique-t-on au Secours catholique à Paris. D'autres associations se créent, pour faire face au désengagement et aux carences de la Ville de Paris. Est-ce la solution ? □

LAURE LASFARGUES



A. SENNA



Paris ne sera bientôt plus qu'un souvenir pour les familles immigrées. L'aide sociale est même devenue un instrument de leur éviction.

AMALGAME (OU IRREGULARITE)

« Les personnes de nationalité étrangère en situation irrégulière ne peuvent plus prétendre à aucune prestation. Avant même l'ouverture d'un dossier, il convient de vérifier les titres de séjour. »

La lettre circulaire de juillet 1983 exclut tous les étrangers possédant un titre de séjour provisoire (par exemple, un récépissé de demande de carte de séjour), même renouvelé. Il constitue pourtant une autorisation légale de séjourner en France. Jean Tiberi, vice-président du Conseil général, le rappelait lui-même dans une circulaire, un an plus tard. Mais le BAS persiste à les considérer comme des « irréguliers ».

Les étrangers ayant sollicité l'asile politique, les réfugiés politiques ayant obtenu l'accord de l'Ofpra et attendant leur carte de séjour sont donc aussi concernés par cette circulaire restrictive. De la même manière, un étranger qui attend le renouvellement d'une carte de dix ans est refoulé par le BAS, dans tous les cas l'attente peut durer des mois, voire des années.

Pourtant un BAS n'a pas le pouvoir de refuser de remplir une demande d'aide légale (allocations d'aide à l'enfance et médicale gratuite essentiellement).

« L'exclusion d'une partie de la population parisienne est une non-assistance à personne en danger », dénonce la CFDT des services publics parisiens, qui se propose d'établir un manifeste sur l'action sociale à Paris et en France. □

L. L.

L I V R E S

D'ICI ET D'AILLEURS

SAGA. Un parfum d'« arménité » fort et authentique. C'est ce que l'on ressent en fermant *le Bateau sur la montagne*, de Kostan Zarian, arménien né dans le Caucase en 1885, mort à Erevan en 1969, après, à l'image de la diaspora de son peuple, s'être fixé à Venise, à Constantinople, à Paris, à Bruxelles, à Beyrouth et aux Etats-Unis. D'abord publié à Boston en 1943, ce beau roman a également été édité en Arménie soviétique en 1963, avec de nombreuses coupures et modifications. C'est la traduction des 440 pages de l'édition originale que nous restituons aujourd'hui, avec vigueur et talent, Pierre Ter-Sarkissian, la première traduction en français depuis très longtemps d'un roman arménien moderne. Lyrique, puissant, sans fioritures, parfois teinté d'un certain manichéisme

comme toutes les épopées populaires, entre le romantisme à la russe de la fin du XIX^e siècle et le souci de camper de vrais héros modernes à la Dos Passos, ce roman nous entraîne dans une grande cavalcade à travers un Caucase à feu et à sang, lors de l'éphémère indépendance de la république Arménienne (1918-fin 1920), à peine rescapée du génocide turc, sur une infime partie de son territoire historique, et déjà prise en tenaille entre la nouvelle Turquie, l'avancée russe bolchevique et... lâchée par les grandes puissances oubliées de la déclaration de Wilson. Mais si on peut considérer *le Bateau* comme la grande saga historique du peuple arménien du Caucase, c'est aussi l'aventure individuelle et solitaire d'un homme, Herian, tout entier vendu vers la régénérescence matérielle et spirituelle de son peuple, en vain, contre l'Histoire, avec un grand H. □

YVES THORVAL

Le Bateau sur la montagne, de Kostan Zarian, éd. du Seuil.



Kostan Zarian

PRISON. L'auteur de *Camp Boiro*, Ardo Ousmane Bâ, a passé cinq ans dans « la sinistre geôle de Sekou Touré ». Le récit qu'il nous fait de ce terrible temps n'a rien de journalistique, mais est l'expression même de l'horreur carcérale vécue par un homme sensible, innocent, pris dans un engrenage qu'il subit sans le comprendre.

Très vite, on s'identifie au prisonnier, on suit avec lui les jours passés dans l'attente, l'angoisse, la maladie. Plus qu'un témoignage c'est la vie elle-même qui s'imprime dans l'esprit en lisant les lignes à la fois précises et enchevêtrées, cris d'étonnement et de désespoir.

Cette relation d'un emprisonnement arbitraire, incompréhensible pour l'homme qui, chaque jour, se voit surveillé par la mort aux aguets, laisse un souvenir inoubliable et notre reconnaissance va vers Ardo Ousmane Bâ, dont la sincérité et le talent d'écrivain nous bouleversent. □ ANNIE LAURAN

Guinée-Camp Boiro, d'Ardo Ousmane Bâ, éd. L'Harmattan.

BECKETT AU PEIGNE FIN. René Passeron opposait « l'art qui se fait à l'art qui se consomme ». C'est un travail concret de Samuel Beckett avec des acteurs, des metteurs en scène, sur les planches du théâtre, mais aussi à travers l'écran cathodique de la télévision qu'est consacrée cette somme tout à fait unique de témoignages, d'études et de documents, rassemblés par un de ses plus proches collaborateurs, Pierre Chabert.

On a beaucoup écrit sur l'auteur de *Molloy* et de *Fin de partie*, mais l'originalité de cet ouvrage est d'aborder de façon très indirecte une pratique de l'écriture scénique précise, exigeante, et à vrai dire aussi riche que méconnue. L'ensemble de ces contributions, dues à des metteurs en scène (Lee Breuer, J.-L. Barrault...) comme à des acteurs (Pierre Dux, Delphine Seyrig...), ou à des musiciens, permettent en effet de suivre au plus près la diversité des approches du travail de Beckett qui, à la façon d'un Picasso, s'est saisi de multiples moyens d'expression (films, radio, pièces musicales...) pour transgresser les règles de l'écriture dramatique, et, de la mise en scène. Cet éclatement des instruments de la représentation, impulsé par un auteur qui a joué vertigineusement du silence pour en « marquer » la parole au théâtre, va de pair avec son intérêt grandissant pour la musicalité de la voix et pour l'image. □

BERNARD GOLFIER

Samuel Beckett, numéro spécial de la Revue d'esthétique, éd. Privat.



NOUVEAU Si *Différences* faisait correctement son travail, et mettait en valeur les livres consacrés à la lutte contre le racisme, il m'aurait interviewé et voici ce que j'aurais répondu.

Le journaliste aurait dit : « Votre merveilleux roman, en vente dans toutes les bonnes librairies pour la modique somme de 69 F, raconte deux histoires à la fois, celle d'un jeune homme entrant dans la vie active et une sombre affaire de racisme dans une commune de la banlieue parisienne. Quel rapport peut-il bien avoir entre les deux ? » J'aurais observé un temps de silence, tiré intelligemment sur ma cigarette, et après un long jet de fumée bleue vers le ciel, j'aurais dit : « Un grand rapport. Voyez-vous, c'est la même question qui se pose dans les deux histoires, celle de l'identité. » Là, j'aurais marqué une nouvelle pause. « L'histoire de Mangin, c'est l'histoire classique d'un jeune homme qui quitte le monde privilégié de l'enfance et se cherche une existence. Son problème, c'est de n'avoir aucune épaisseur, et d'être incapable de se couler dans les moules que la société (peut-être aurais-je émis un petit ricanement après, ou avant, société, pour montrer la tonne de guillemets que je voulais y mettre) que la société donc lui offre. Quelle que soit sa bonne volonté, il n'arrive pas à être quelque chose ou quelqu'un. »

« Nommé jeune professeur, il ne se fait guère accepter de ses collègues. Tenté par l'ascension sociale, il se fait rejeter par une famille bourgeoise (là aussi, peut-être ricanement) dont il

avait entrepris la conquête, à travers, si je puis dire (et cette fois-ci, franc sourire) la fille cadette. Il essaiera le militantisme, puis l'amour fou, sans jamais réussir à s'intégrer, à conquérir une identité, à même comprendre comment les gens vivent. Ce n'est qu'au prix d'une lâcheté de dernière heure qu'il finira par exister. Voilà pour la première histoire.

« La seconde est la même : toute la population d'une commune de banlieue laminée par la crise, sans passé, sans mémoire, perdue dans la tourmente des temps, qui ne sait plus ce qu'elle est. Et voilà qu'on vient lui souffler que tout ça, c'est la faute aux Arabes. Alors, elle choisit le racisme, parce que c'est commode, c'est plus facile à se définir contre quelqu'un, de montrer du doigt des différences. »

Le journaliste aurait dit finement : « Tout de même, cette population qui sombre dans la xénophobie, ce collectif contre le racisme un peu ridicule, ce n'est pas un peu pessimiste, pour quelqu'un qui précisément travaille dans un journal antiraciste ? »

Un air malin

Là, j'aurais éclaté d'un grand rire (les auteurs éclatent souvent d'un grand rire clair, à Aoustrophes, quand ils sont gênés). « Vous voulez dire que je crache dans la soupe ? » Après avoir laissé passer les quelques dénégations du journaliste, pourtant intérieurement content d'avoir posé la bonne question, j'aurais dit : « Pas du tout. Je vous signale que le collectif antiraciste, même s'il semble inefficace à Mangin, ne l'est pas, qu'il agit, bien plus que Mangin, dont, au passage je me désolidarise complètement (évidemment avec un titre pareil, j'aurais eu l'air malin si j'avais prétendu que c'est un livre autobiographique). D'autre part, la population de la commune, dans le livre, n'est pas naturellement raciste, mais est manipulée par les discours politiques de son maire, et les actions d'un mouvement raciste dont dans le livre, on ne voit jamais les militants. » Et j'aurais porté l'estocade : « Vous voyez, c'est comme pour Mangin : quand on ne sait plus ce qu'on est, on se fait avoir. »

Voilà ce que j'aurais dit. Seulement voilà, le rédacteur en chef de *Différences* ne veut pas qu'on parle de mon roman, il paraît que ça ferait article de complaisance. □

JEAN-MICHEL OLLE

Un homme inachevé, de Jean-Michel Ollé, éd. Mazarine.

JE VOUS SALUE MARY !

A la Biennale de la danse à Lyon :

un hommage exceptionnel

à Mary Wigman,

grande star des années 50

inspiratrice de Carolyn Carlson

et de Pina Bausch.

Il y a cent ans naissait Mary Wigman, danseuse et chorégraphe douée d'une énergie peu commune. Son travail survivra à deux guerres mondiales et au nazisme et donnera naissance à ce qu'on appelle la danse expressionniste. La deuxième Biennale de la danse de Lyon, à l'heureuse initiative de son directeur artistique Guy Darnet, lui rend un hommage exceptionnel lors de la soirée d'ouverture du 13 septembre : spectacles, films inédits et débats proposeront une approche de cette grande pionnière méconnue de la danse contemporaine.

Adolescente aventureuse et secrète, ayant un goût marqué pour la solitude, elle se met très jeune à voyager, en quête d'une réponse au trouble qui l'habite. En Suisse, après avoir tenté l'apprentissage du chant et de la musique, elle étudie en 1911 avec Emile-Jacques Dalcroze, auteur d'une « Eurythmique » susceptible, pensait-il, de libérer les corps d'une morale bourgeoise contraignante. Mais la rencontre avec Rudolf Von Laban fut sans aucun doute la plus décisive. Il travaillait alors à une recherche approfondie sur l'écriture chorégraphique et son éventuelle codification (ce seront en 1926 les *Labannotations*)



S'il fut son professeur, il fut aussi son compagnon et un guide spirituel : « C'est lui qui m'ouvrirait les portes d'un monde dont je rêvais, sans savoir que c'était la danse que je cherchais. »

Dès 1914, elle crée sa première chorégraphie en solo, *Hexentanz* (la danse de la sorcière). Le vif succès de ce solo la stimule.

Elle ouvre en 1920, à Dresden, sa propre école de danse qui acquiert vite une solide réputation. Création et enseignement sont menés de front. Les chorégraphies se succèdent : *les Sept Danses de la vie*, *Chansons d'orage* et *Totenmal* (plaidoyer contre la guerre) en 1930. A cette même période, elle voyage aux USA et forme de nombreux danseurs à sa technique et à son style.

L'expressionnisme s'exporte dès 1931 puisqu'une de ses disciples, Hanya Holm, traverse l'Atlantique pour fonder à New York la première école Mary Wigman. Alors que sa renommée croît aux USA, sa liberté d'enseignement à Dresden se restreint.

De la persécution nazie au refus de l'exil doré :

Les autorités ne voient pas d'un bon œil cet enseignement qui vise à épanouir la personnalité de chaque danseur, pas plus que les chorégraphies qui expriment toujours une certaine révolte, la haine de la guerre et la recherche d'un *Lebensraum* (espace vital). En 1936, sa *Danse macabre* scandalise les nazis tant et si bien qu'il fermeront son école en 1940. Elle refusa de s'exiler en Amérique où on lui faisait des offres très intéressantes et rouvrit une école à Leipzig en 1947 dans des conditions difficiles mais, selon son affirmation diabolique : « Elle avait vendu son âme à la danse ! ».

Sa gestuelle est guidée par une sorte d'urgence émotionnelle devant les forces implacables qui nous entravent. Son enseignement portait essentiellement sur la mise en évidence de trois centres vitaux : le plexus solaire (centre émotionnel), le bassin et le ventre (centre primitif) et la tête (centre de la pensée).

De sa relation avec le peintre allemand Nolde, elle gardera une fascination pour les masques (ceux des contrées lointaines particulièrement) qu'elle utilisera fréquemment. Moderne, révolutionnaire même, elle le sera dans sa conception des rapports de la musique et de la danse. Pas question de se conformer à une musique préexistante,

pas question non plus de commander ou de choisir une musique plaquée sur la chorégraphie. La création devra être simultanée, comme cela se pratique couramment aujourd'hui.

Elle est sans doute parmi les premières, sinon la première dans la culture occidentale, à avoir utilisé les percussions et à avoir dansé sans musique avec, pour seul rythme, le martèlement de ses pieds sur le sol.

Kurt Joss, autre élève et disciple de Von Laban, fonda en 1927 la *Folkwangschule* à Essen. Avant de fuir l'Allemagne nazie, il crée en 1932 *La table verte*, qui est une dénonciation prémonitrice de la guerre et demeurera son chef-d'œuvre. Tandis que le courant expressionniste se répandait en Angleterre (où Joss enseigne), aux USA et en Amérique latine par le biais des élèves de Mary Wigman et de Kurt Joss, le mouvement, en Allemagne même, s'amplifiait de l'adhésion de deux membres éminents du *Bauhaus* : le peintre Kandinsky et le sculpteur-scénographe Schlemmer qui créera le fameux *Ballet triadique*.

Le courant expressionniste et les « trois cousines »

Les autres formes artistiques sont, elle aussi, imprégnées de révolte expressionniste (littérature, cinéma et surtout opéra). En 1950, de retour au pays, Kurt Joss rouvre l'école d'Essen, qui sera le berceau de nombreux jeunes talents de la danse expressionniste contemporaine, notamment celles que l'on appelle Les trois cousines : Pina Bausch, qui fut longtemps sa soliste, Reinhild Hoffmann et Suzan Kinke : cette dernière ira travailler par la suite chez Mary Wigman qui a enfin réouvert à Berlin une école digne d'elle. Aux Etats-Unis, Alwin Nikolais, devenu le grand chorégraphe inventif de la modern Dance, formera à son tour... Carolyn Carlson.



La toile d'araignée est parfaite, la relève est assurée. L'expression du sentiment a gagné face à la joliesse de figures insipides, la vérité du corps souffrant renverse la toute-puissance du dressage classique, le cri de la révolte expressionniste a survécu à la « Bête immonde ». Mary Wigman peut s'éteindre sereine en 1973. Dix ans auparavant, elle avait commencé son livre, *Le langage de la danse* (traduction française à paraître en septembre), par ces mots : « Je suis aujourd'hui une vieille femme... une vieille femme heureuse... et je glisse maintenant dans cette phase à l'issue de laquelle la mort est là, comme dernier couronnement de la vie. »

CHANTAL LANGEARD

KARIN ET MARY...

Devenue son élève à Leipzig après la guerre, Karin Waehner a été profondément marquée par la personnalité de Mary Wigman. Elle a étudié trois ans avec elle, dans des circonstances parfois difficiles. « J'avais une très grande admiration pour Wigman, explique-t-elle, je l'adorais, quoiqu'elle fût parfois difficile à supporter. »

Mary avait le sens de la fête, on créait des danses pour ces fêtes au cours desquelles on mangeait beaucoup d'ersatz sur du pain... »

Karin Waehner enseigne aujourd'hui à la *Schola Cantorum de Paris* et à l'*Ecole nationale de musique et de danse à La Rochelle*. □

Ballets contemporains Karin Waehner, les 22 et 23 septembre à la Maison de la danse de Lyon.

La bande dessinée, comme le cinéma d'ailleurs, s'est développée à ses débuts dans un pays, les Etats-Unis, où les immigrés étaient nombreux. Dans l'une des plus célèbres bandes, les *Kitzenjammer Kids*, on retrouvait les traits, le lexique, l'accent des immigrants allemands. Cela a disparu évidemment pour le lecteur français des *Pim, Pam, Poom*.

En France, les caricatures anti-italiennes sont apparues à la fin du XIX^e siècle, les caricatures antisémites ont été nombreuses au moment de l'affaire Dreyfus, et il faudrait relire *le Téméraire*, paru sous l'Occupation, de ce point de vue. La représentation d'im-

la part d'une partie de la société française. Par réaction, sans doute, Victor Mora place un compagnon noir, Yambo, et un Thrace, Goldoc, auprès du jeune gaulois Taranis. Dans *Pif-Gadget*, encore, Rahan, le héros préhistorique, proclame l'égalité de tous les hommes et se considère chez lui dans tous les clans. La gauche française a, il est vrai, depuis 1789, intégré les étrangers dans ses luttes et se réclame de principes universels de liberté et d'égalité. Dans une série de grande audience, *Docteur Justice*, ce héros, incarnation moderne du bien et de la justice, prend la défense d'un Maghrébin victime d'une ratonnade. C'est la prise de position la plus nette que nous ayons trouvée dans une BD pour enfants. Dans la BD pour adultes, la représenta-

Pessin, tous les dessins nous y retracent les malheurs des immigrés maghrébins. Parfois aussi est indiquée, et dénoncée car elle en devient ridicule, la psychose de peur inspirée par l'immigré. Bien plus, par un effet de miroir, un sort semblable à celui connu en France attend l'immigré en Algérie où on lui demande aussi ses papiers et où il éprouve le mal du pays (de la France, donc !).

Le retour au pays, mirage paradisiaque

L'immigré est donc partagé entre son pays d'origine et le pays où il vit, où il est maintenant établi. Repoussé de ce dernier où il subit vexations et attaques racistes, il a tendance à se représenter le pays de ses pères sous une forme idéalisée, un mirage paradisiaque participant d'un Orient légendaire. Il regarde vers son passé, et cela est remarquablement symbolisé par la couverture de *l'Oud*, sur laquelle un Maghrébin mal rasé, mangeant un sandwich, contemple la photo d'une femme voilée ; le regard, les lignes des couleurs, les diagonales, tout converge vers ce carré blanc qui représente d'autant mieux le passé qu'il se trouve sur la gauche de l'image. Mais dès la première planche, la voix d'Oum Kalsoum, sortant d'une machine à sous, proclame : « O mon âme, ne me demande pas où est le passé, c'était un édifice de rêve et il s'est écroulé. »

Ce thème du pays d'origine est d'ailleurs repris par plusieurs BD. Kaci dans *Bas les voiles* dénonce la place subordonnée faite à la femme, muette et voilée. Il nous révèle aussi, dessin en abîme, les aspirations de ses anciens compatriotes à vivre à l'européenne, à posséder voiture puissante et chaussures à la mode, en un mot l'attrait de l'émigration.

Reste le désir de partir. Dans *Le tapis volant* (*les Beurs*, de Mechkour/Boudjellal) tous aspirent à partir autre part. Mais où ? *A La Mecque*, suggère l'un, *au pays*, lance l'autre, mais un troisième craint d'y trouver l'armée. De toute façon, le départ se révèle un rêve impossible.

Cette impossibilité d'échapper à sa condition, de partir ou de s'enrichir, est soulignée dans *les Beurs*. Quatre épisodes sur dix font appel à l'intervention des djinns (*Beur, blanc, rouge ; La Djinna ; Comédie musicale ; Le tapis volant*). Le recours à ces êtres surnaturels reprend l'un des éléments d'un orientalisme de pacotille répandu en France : palais des Mille et Une Nuits, bain turc, danseuse orientale, avec une allusion explicite à la lampe d'Aladin.



Un autre surhomme se manifeste aussi, Captain Samir, réplique beur de Zorro. L'essentiel reste évidemment la situation inférieure des immigrés et le racisme dont ils sont victimes. Parfois cela transparait à travers l'ironie. D'autres fois, c'est la description de leur vie dans son désolant quotidien et le traitement des questions d'actualité. Dans *les Beurs*, il est question, à trois reprises, de la marche pour l'égalité, des élections de Dreux, de la propagande de Le Pen et du Front national, de la venue du président Chadli en France, des Minguettes... La BD se nourrit ainsi de l'aspect passionnel et actuel de la question. Et cela peut expliquer ses outrances : homme politique transformé en clown, croix gammée portée par un de ses partisans, entonnoir sur la tête d'un autre, âne apparaissant derrière la tribune.

Si la violence constitue un élément essentiel, la solidarité se manifeste aussi : un Français, même si nous le découvrons fantasque, voulait devenir un Beur. Un curé marche en tête contre le racisme. Un maire offre des merguez. Les cheminots partagent leur gamelle avec Naïma. Thierry et Nacer fuient ensemble. Le marchand de vêtements proteste contre les propos racistes et des clients l'approuvent.

La drogue semble aussi jouer un rôle important : les jeunes roulent des joints, Christine se pique, Djemal se shoote. Petite Beur respire de la colle... L'immigré se trouve enfermé entre l'agence pour l'emploi, le haschich, la prison, comme le montre Pessin en un dessin.

La lutte de classe ? Dans *Petit Beur*, aucun des grands partis français ne suscite l'enthousiasme des immigrés. Dans *Journée paisible à Dreux*, les immigrés, consultés, en leur majorité votent blanc : « et pour qui tu voulais qu'ils votent, toi ? » C'est que tous les partis français essaient de faire vibrer la

corde nationale... Batelier comme Pessin dénoncent le fait.

La religion, alors ? Seul le père fait ses genuflexions et quand Kader demande à Nourredine : « Tu l'as quand même, la religion ? », celui-ci répond : *La religion ? tu parles... quand j'étais gosse (...), je croyais que Mahomet était mort crucifié !*

Dans ces bandes, l'immigré semble ainsi rompu avec l'ancienne société et il trouve difficilement son insertion dans le « nouveau monde ». La rupture d'Aziz avec son père, dans *l'Oud*, apparaît ainsi symbolique. Le conflit des générations est fréquent, et les filles en particulier refusent le mariage imposé (*La voyageuse, Love Story*) et le voile (*l'Oud*).

Est-ce le signe d'une intégration future ? Ne retrouve-t-on pas ce stade dans les BD de Baru ? Dans *la Piscine de Micherville* ou dans *Quéquette blues*, il nous dépeint la vie de jeunes d'origine italienne de la vallée de la Fensch en Lorraine. A part la consonnance des noms et les antagonismes avec les Polonais sur les stades, on y découvre la culture actuelle de nombreuses régions françaises. L'immigré est désormais assimilé. Le résultat ne sera-t-il pas le même pour les Maghrébins d'ici à deux ou trois générations ? Alors, ils se pencheront attendris sur les portraits de famille, pour retrouver la persistance des usages anciens, comme cela est le cas dans *la Communion de Mino*. □

JEAN DUPONT

BANDES DE BEURS

Les immigrés font irruption dans la bande dessinée

migrés dans la BD française semble cependant récente. La vision de l'Arabe dans Tintin, Marc Dacier, Tanguy et Laverdure, etc, s'inscrivant d'ailleurs dans une tradition séculaire, suffisait à proclamer l'altérité et, en général, l'infériorité de l'immigré arabo-musulman ou noir. Les BD où figurent des immigrés en tant que tels sont récentes, marginales, destinées à des adultes et ont de faibles tirages. Les seules exceptions, rares, sont les BD publiées pour les enfants dans la presse démocratique, comme dans *Pif-Gadget*, et celles publiées dans la presse catholique, *Okapi* en particulier, éditées ensuite en albums par Bayard Presse.

Certes, des immigrés travaillent dans la BD française. Certains, comme Victor Mora, sont scénaristes, d'autres, comme C.R. Marcello, Victor de la Fuente ou Enki Bilal, sont dessinateurs. Mais à part pour Farid Boudjellal et Larbi Mechkour, la plupart de leurs œuvres ne se rapportent pas aux problèmes des immigrés. Parfois, cependant, on peut trouver trace dans leurs BD de l'hostilité qu'ils ont ressentie de

tion des immigrés suit deux grandes tendances : d'une part, la vision attendrie et parfois attendrissante de leur sort ; d'autre part, la dénonciation de la situation qui leur est faite.

Le dessin de presse, spot brutal sur l'actualité

L'intervention politique, la dénonciation dominant évidemment dans le dessin de presse, lié à l'actualité, « collant » aux événements et en tirant bien souvent sa force. Le dessin de presse, spot brutal qui focalise sur des faits intolérables, convient peut-être mieux à la dénonciation que la BD.

Dans les dessins de Plantu (*Bonne année pour tous*), prédomine la question des papiers, des rapports avec la police, du racisme. Sept dessins se rapportent aux immigrés dans le recueil de J.-F. Batellier : *Circulez y'a rien à voir*. Wolinski consacre lui aussi plusieurs dessins d'un humour plus agressif aux projets discriminatoires à l'encontre des immigrés. Quant au *Petit Beur* de Pierre Dumayet et Denis

L'ITALIENNE A CARACAS

Le personnage de Solange, situé par sa naissance, et par son histoire, à la croisée des cultures européenne et créole, est le témoin accidentel d'un de ces nombreux épisodes qui ont marqué l'histoire de l'Amérique latine : le « golpe » qui a renversé le général Cipriano Castro en 1905 au Venezuela. Solange prend progressivement conscience du monde qui l'entoure et des règles du jeu d'une bourgeoisie qui se déchire.

Solange est la dernière-née d'une lignée de femmes qui émaillent la série d'albums réalisés par Cinzia Ghigliano (née en 1952 en Italie du Nord), sur des scénarii de son mari. Son regard sur la condition de la femme se double d'une vision engagée de l'histoire globale où la vie se compose de petits et de grands événements. Après son histoire de l'Italie à travers la chanson populaire (1977), elle prépare maintenant une histoire de la chimie en BD, car elle est également illustratrice de livres pour enfants. □

B. G.



Solange, par Cinzia Ghigliano et Marco Tomatis, éd. Casterman. Signalons aussi la parution, chez le même éditeur, des nouvelles aventures de l'inspecteur Canardo, l'Amerzone de Sokal.

AGENDA

1 au 20, l'association pour la participation et l'action régionale organise dans les monts de Vaucluse un stage d'étude des ayguiers, ces systèmes traditionnels de collecte des eaux construits en pierre sèche. Rens. au 90.85.51.15.

7 au 14, forum jeunesse à Villefranche-de-Rouergue, avec un thème par jour. Le 12, journée spéciale deuxième génération. Rens. auprès de Isabelle Vanthomme, les Ateliers de la fontaine FEP, rue Bories, 12200 Villefranche-de-Rouergue.

12 début de l'exposition consacrée à Kinjo, peintre polono-français, au musée de Toulon. Rens. au 94.94.15.54. Au même endroit, suite de l'exposition sur Berlin aujourd'hui.

14 création sur la scène centrale de la fête de l'Humanité du nouveau spectacle de Henri Guédon, *Incantation aux libertés*, en collaboration avec l'orchestre d'harmonie du Havre, et la chorale Afro Temple.

15 sortie de deux nouveaux cahiers d'information édités par Silo-développement solidaire, l'un sur *Sociétés rurales, sociétés industrielles et développement*, l'autre sur le Togo. Rens. au (1) 64.37.49.30.

16 au 4 janvier, reprise de l'Entretien de M. Descartes avec Pascal le Jeune, avec Henri Virlojeux et Daniel Mesguich, au théâtre Moderne, à Paris. Rens. au 48.74.10.75.

17 au 30, Festival international du cinéma juif, au Publicis Matignon à Paris. Thème principal : « Chroniques d'exil ».

17 au 27 septembre, retour de Sapho à Paris, plus précisément au Bataclan. Rens. au 47.00.30.12.

19 à 21 heures, petite salle à Beaubourg, la Parole donnée, une soirée sous-titrée : du Maroc au Barhein la, poésie arabe aujourd'hui, avec Catherine de Seynes, Abdellatif Laabi, Guy Jacquet. Rens. au 45.57.56.40.

S P E C T A C L E S

DANSE-THEATRE

L'AUTOMNE A PEKIN. Boris Vian était finalement bien inspiré en intitulant l'un de ses romans *L'Automne à Pékin* : cette année, le Festival d'automne à Paris met en effet à l'honneur la Chine en invitant deux cents artistes chinois issus de compagnies provinciales à venir se produire dans toute la France en un programme très diversifié. A l'image, du reste, des arts traditionnels de la scène en Chine, où sont fondus littérature, chant, musique, acrobatie, danse et maquillages. De Shanghai et de Nankin, viendront deux troupes d'opéra (Théâtre Mogador, du 18 au 29 septembre) dont l'une, exclusivement composée de femmes, interprétera un célèbre roman (d'amour !) du XVIII^e siècle, *Le Rêve du pavillon rouge*.

Dans le décor d'une maison de thé (grand foyer du Théâtre national de Chaillot, 2 au 26 octobre), on pourra découvrir (comme si on y était) des ballades chantées (province du Sichuan) ; le chœur de la minorité des Dong ; et surtout l'art des marionnettes à la palanche (cette fameuse tige de bois qui permet de porter deux seaux à chaque extrémité), dû à des artistes itinérants très populaires qui allaient de village en village. Signalons enfin la présentation (Théâtre des Bouffes du Nord 16 au 26 octobre) du *Dixi*, ce divertissement très rituel (intimement lié à la vie quotidienne des paysans

ET ENCORE...

■ C'est une « saison d'enfer » que propose pour 86-87 la Maison de la danse (86, Grande-Rue de la Croix-Rousse, Lyon, tél. : 78.29.43.44) avec notamment au programme la célèbre *Carmen*, par le ballet d'Antonio Gades du 4 au 8 novembre à 20 h 30.

■ Il n'y a pas qu'en mai que l'on fait ce qui nous plaît : cet automne, la troupe de Catherine Boskowitz présentera en effet deux lectures de *Comme il vous plaira* de Shakespeare, dont l'une en version clown qui pourra concerner plus particulièrement le jeune public et lui faire découvrir cet auteur et cette comédie qui projette la vie humaine au royaume des fous... Du 30 septembre au 19 octobre et du 15 au 21 décembre, et, pour la version clown, du 12 au 21 novembre, au Centre dramatique national d'Aubervilliers (salle de la Coquille), tél. : (1) 48.33.16.16. ■

BERNARD GOLFIER



J.-L. MANAUDIENGRAND

Le rêve du pavillon rouge, œuvre interprétée par la compagnie de Shanghai, exclusivement composée de femmes.

d'Anshun) dans lequel les acteurs portent des masques peints réalisés par un sculpteur selon des règles précises (ces masques seront présentés au musée Kwok On (du 23 septembre au 2 novembre). ■
Réservations au Festival d'automne à Paris : 156, rue de Rivoli, 75001 Paris, tél. : (1) 42.96.12.27.

ARGENTINE-JAPON. Le spectacle *Hommage à la Argentina*, présenté par Kazuo Ohno, ce danseur japonais de 80 ans qui est, avec Tatsumi Hijikata, le fondateur du butoh, est né d'une très vieille fascination qui remonte à 1929, lorsqu'il assista à l'interprétation de la danse de la Argentina par Antonia Merce. Cette rencontre intérieure ne cessa de le hanter toute sa vie et aboutit au bout de cinquante ans à cette création. Antonia Merce a dit un jour : « *Ce n'est pas mon art qui vous émeut, mais les choses qui m'ont émue moi-même et que, telles quelles, vous restitue mon art.* » La chorégraphie de Kazuo Ohno tire peut-être sa force de cette vérité du rôle de l'artiste : n'être que le messager d'une émotion intense qui le traverse. C'est une autre rencontre, avec la mer Morte et une certaine idée de la création du monde, qui est à l'origine du second spectacle que donnera ce danseur au Théâtre de la Bastille (tél. : 43.57.42.14). *La Argentina* : les 24, 25, 27 et 28 septembre, à 21 h 30 ; *Mer Morte* : le 30 septembre, les 1^{er}, 3 et 4 octobre, 21 heures.

B L O C - N O T E S

YVES THORAVAL

RESTAURER. Il est une exposition discrète (jusqu'au 16 novembre) qui, pourtant, malgré sa taille réduite, mérite le détour car elle rend compte d'un métier passionnant, à la fois manuel et intellectuel : celui de restaurateur d'art, lequel, de nos jours, doit connaître aussi bien l'histoire de l'art que la chimie, la radiographie et les techniques des matériaux utilisés. Autour d'une douzaine de tableaux, *Science et technique au secours de l'Art*, au musée de la Légion d'honneur, grâce à un ingénieux dispositif de panneaux, d'agrandissements, de radiographies, placés au regard des œuvres analysées, qu'ils entourent, explique avec clarté le travail d'une minutie extrême, souvent sur des années, qui consiste non pas à reconstruire ce qui a été endommagé, mais à restituer les peintures dans un esprit le plus fidèle possible aux projets de leurs auteurs. Une démonstration qui peut accoucher de quelques vocations... □

BRESIL-FRANCE. Non, le *Projeto Brasil-França* n'est pas un code de quelque revanchard du ballon rond d'outre-Atlantique, mais bel et bien le nom d'un investissement tous azimuts de nos écrans, de nos musées, de nos scènes et de nos maisons de la culture, de l'automne 86 à ... mi-88, par la culture brésilienne dans tous ses torrides états. Et vice-versa de l'autre côté de l'océan, mais en plus cartésien. Le contrat de ce mariage passager, qui fêtera cinq siècles de lune de miel franco-brésilienne, a été signé l'an

dernier à Brasilia par François Mitterrand et Jack Lang et la France vivra donc (qui s'en plaindra ?), à l'heure du géant multi-ethnique, multi-culturel, multicolore, de l'Amérique latine. Quelques points forts de cette invasion : *Arts naïfs* à la Défense ce mois de septembre (EPAD), un octobre de musiques traditionnelles à la Maison des cultures du monde. En 1987, une énorme rétrospective de 150 films brésiliens occupera les salles obscures du Centre Pompidou, tandis que les créations théâtrales les plus contemporaines du théâtre « paulista », « carioca », ou du Nordeste prendront d'assaut la scène de la Maison des cultures du monde (avril 1987).

A Bourges et à Bobigny (comme en juillet dernier au Zénith), la chanson brésilienne sera à l'honneur et Avignon 87 fera la fête avec le théâtre de là-bas. Nous y reviendrons. Disons d'ores et déjà que de très nombreuses associations participeront à cette fiesta et ceux qui ont des projets peuvent les soumettre à *Projet France-Brésil*, ainsi qu'à l'ADEPBA (Association d'études portugaises, brésiliennes et afro-lusitaniennes). On ne sait jamais !

Association Projet France-Brésil : 99, rue de Courcelles, 75017 Paris.

ADEPBA : 67, rue de la Croix-Nivert, 75015 Paris. Tél. : 45.31.20.99.

Informations France-Brésil : AFAA, 45, rue Boissière, 75016 Paris, tél. : 45.53.82.05.

EPAD : esplanade de la Défense.

Musée national de la Légion d'honneur : 2, rue de Bellechasse, 75007 Paris. Tél. : 47.23.44.76. (Gratuit pour les scolaires accompagnés.)

L OTI PHOTOGRAPHE.

R a m u n t c h o, *Aziyadé*, *Mon Frère Yves*, d'accord, c'est Pierre Loti. Mais celui-ci fut également un photographe passionné qui a sillonné le monde comme officier de marine et qui a laissé des centaines de clichés, de Turquie et du Proche-Orient, entre autres, que l'on peut admirer, après Paris et La Rochelle, au musée de la Marine de Brest (septembre-octobre). Marins bretons, marins tures, même combat ! Ces photos très attachantes et kitsch à



Un marché à Istanbul, vu par Pierre Loti.

souhait fournissent un témoignage capital sur l'Orient colonial, dénotant dans le même temps un talent réel de l'écrivain-photographe.

20 au 28, séminaire national de formation de formateurs en langue berbère, sous la direction de Yahia Djafri, à Paris et en région parisienne. Rens. au 42.23.58.22.

25 à la bibliothèque publique Beaubourg, débat sur le thème : *L'Afrique noire est-elle condamnée au sous-développement ?* Avec, notamment René Dumont, Jacques Giri, Jean-François Bayard, Yves Lacoste. A 18 h 30. Rens. au 42.77.12.33.

27 concert de l'Orchestre national de jazz au troisième festival de jazz du Val Maubuée. Rens. au 45.85.89.90.

OCTOBRE

1 au 24, série de manifestations culturelles sur le thème « Droit de l'homme et communication », à l'initiative des clubs Unesco et à l'occasion de l'année internationale pour la paix à Toulouse. Rens. au 61.42.90.89.

10 au 24, Festival de la francophonie à Limoges et en Haute-Vienne. Avec des troupes de théâtre venues de la Martinique, du Congo, de la Côte-d'Ivoire, du Sénégal, de Belgique, du Québec. A noter que le festival aura lieu en même temps que l'assemblée générale du MRAP, prévue à Limoges les 18 et 19 octobre. Pour le festival, rens. au 47.70.18.17 à Paris, au 55.34.46.87 à Limoges.

11 au 13, colloque « Education à la paix » organisé à Paris par la Ligue internationale de l'enseignement, de l'éducation et de la culture populaire. Rens. au 43.58.97.02.

15 16 et 17, journées d'études populaires et sports dans les relations Nord-Sud », à l'institut national d'éducation populaire de Marly-le-Roi. Rens. au 39.58.49.11.

16 au 19 octobre, *Chichis*, spectacle total inspiré des Mille et Une Nuits au théâtre Rutebeuf à Clichy-la-Garenne. Rens. au 42.70.96.76.

UNE GAMME COMPLETE



legal

de goût

Images pieuses

SAGA NOIRE

VERSION SPIELBERG

Le roman d'Alice Walker *la Couleur pourpre* a obtenu en 1983 le prix Pulitzer et l'American Book Award, les deux plus grandes distinctions de la littérature américaine. *la Couleur pourpre* (traduit en France sous le titre *Cher bon Dieu* aux éditions Robert Laffont) est l'histoire de deux sœurs Celie et Nettie, nées dans le sud profond. Séparées dès l'adolescence, elles vont vivre deux formes opposées de la négritude. Celie, demeurée au pays, est mariée de force à un homme brutal et intolérant. « Missis » Nettie, la cadette, devenue missionnaire en Afrique, découvre les joies et les difficultés du retour à la terre des ancêtres. Les deux sœurs engagent une correspondance qui se prolongera sur une trentaine d'années. Alice Walker a été étroitement associée au tournage du film de Steven Spielberg. C'est elle d'ailleurs qui avait remarqué Whoopi Goldberg et, voyant en elle l'interprète idéale de Celie, incita S. Spielberg à la retenir. Alors que *la Couleur pourpre* est un roman à

somme toute plus que cruelle, Spielberg a tiré la matière d'une œuvre, émouvante plus qu'éprouvante. Retenons donc un certain nombre de séquences, vidéo-clips plutôt, qui hors du contexte du roman rendent attachant le film de Steven Spielberg. Un bar où le dimanche venu se retrouvent les hommes. Les couleurs ocre et brunes dominent. L'atmosphère est lourde de fumée et de vapeurs d'alcool. Une musique surgit, apaisant momentanément la bagarre qui monte. Shug Avery, la maîtresse de « Mister », lance un blues du plus profond d'elle-même. un blues dédié à Celie. Celie l'opprimée, Celie la femme noire. doublement victime parce que femme, parce que noire. Et cette voix que tous les hommes encouragent, comme on soutient la chanteuse d'un beuglant. cette voix crie « Sister » et notre gorge se noue comme celle de Celie. Cette solidarité, qui naît entre ces deux femmes (l'épouse et la maîtresse d'un même homme pourtant), résonne comme l'espoir toujours renouvelé.

« Un film d'adulte sans effets spéciaux, du rire, des larmes. »

deux voix, écrit dans un style direct et imagé, son adaptation cinématographique est centrée sur le personnage de Celie qui devient la narratrice de l'histoire. Sa voix off, de même que son jeu, donne au film sa structure narrative.

Un débat est né aux Etats-Unis dans le monde du cinéma noir américain indépendant : un livre phare sur la condition des noir(e)s en ce pays pouvait-il utilement être réalisé par un auteur blanc et hollywoodien ? Disons le tout net, il existe des réalisateurs et des réalisatrices noirs américains, qui sont à même, de par leur expérience de tournage, d'adapter brillamment le chef-d'œuvre d'Alice Walker. Mais leur aurait-on octroyé les fonds nécessaires ?

Cela étant dit, on peut ne pas boudier son plaisir et se laisser porter vers cette saga bourrée de bons sentiments et d'« images pieuses » ! D'une histoire

La vie poursuit son cours, entre lassitude et travaux quotidiens, Celie se replie toujours un peu plus sur elle-même, et doute de revoir un jour sa sœur. La révélation viendra à nouveau par Shug Avery. Un miroir, un simple miroir, et des paroles qui caressent. Celie ose enfin vraiment se regarder, ose enfin découvrir qu'elle n'est pas laide, qu'elle existe, pour elle et pour quelqu'un d'autre...

Steven Spielberg s'y entend pour nous émouvoir. Ce n'est pas « E.T. téléphone maison », mais ce n'en est pas loin. Ajoutez à cela le professionnalisme de la musique de Quincy Jones, la grande qualité des gospels et des blues, une magnifique photographie qui épouse à souhait les changements de saison (et de luminosité) dans la Caroline du Nord, et vous aurez entre les mains la matière d'une saga dont on entendra encore longtemps parler. □

JEAN-PIERRE GARCIA



Sofia, fugitive et prisonnière, Celie, Shug, des femmes noires sur fond de blues.

QUI EST RESPONSABLE ?

LE CHEC SCOLAIRE

Pour les professeurs, ce sont les parents, ou la société. Pour les parents, ce sont les professeurs, ou l'école. Des sociologues ont comparé deux écoles voisines, qui ont des résultats sensiblement différents.

et 7 % d'originaires des Dom-Tom ; un habitat en pavillons pour moitié, en grands ensembles assez anciens et dégradés pour l'autre moitié des habitants, un taux élevé d'échecs scolaires et de délinquance, ce qu'il est convenu d'appeler un milieu défavorisé, mais aussi des gens qui luttent pour améliorer leurs conditions de vie. Les sociologues ont fait le pari de donner la parole non seulement aux enseignants, les « spécialistes » reconnus de l'échec scolaire, mais aussi aux représentants des syndicats ouvriers et aux familles elles-mêmes.

Et ce qui frappe d'abord, c'est la différence entre le discours des enseignants et celui des familles : si l'on analyse, dans les explications données par les enseignants aux échecs de beaucoup de leurs élèves, le volume consacré à chaque thème, on constate que pour 67 % sont invoquées « les familles et le milieu social », pour 50 %, « les caractéristiques de l'enfant lui-même » et pour 3 % seulement l'école et son mode de fonctionnement. Selon nos auteurs, la thèse du « handicap socio-culturel » a beau se présenter comme plus progressiste que l'explication par « les dons », elle alimente en réalité « un discours terriblement accusateur

Fuir ou construire l'école populaire : sous ce titre provocant, deux sociologues, Alain Léger et Maryse Tripier rendent compte d'une enquête sur les échecs scolaires qu'ils ont menée de novembre 1982 à juin 1983 dans le quartier des Grésillons, à Gennevilliers, à la demande de la municipalité de cette ville.

Un quartier à la population jeune (31 % de moins de vingt ans), de nationalité étrangère à 50 % contre 43 % de Français métropolitains

à l'égard des parents » : l'image négative que se font de ceux-ci beaucoup d'enseignants révèle la distance matérielle et sociale qui sépare les maîtres des familles populaires.

Au contraire, aux yeux des parents, l'essentiel se joue entre les murs de l'école : en analysant les réponses de trente-cinq familles avec lesquelles ont été menés des entretiens approfondis, en français et en arabe, on trouve qu'il est fait mention, dans 43 % des cas, du mauvais fonctionnement de l'école : classes surchargées, maîtres absents et non remplacés, orientation trop précoce des enfants, dans 29 % des cas des « mauvaises relations » entre maîtres et élèves : manque de compréhension, injustice, racisme, manque de motivation des maîtres, dans 17 % des cas d'absence d'autorité et de manque de discipline, dans 15 % des cas de malentendus entre maîtres et parents : défaut d'explications, manque de disponibilité...

Qui a raison, dans ce débat ? L'école est-elle pour quelque chose dans l'échec des enfants, ou bien n'est-elle qu'une simple courroie de transmission, un reflet de ce qu'est la société dans son ensemble, sans action possible en retour pour la transformation de cette société ?

Le plus important, c'est la vision positive que le maître a ou non de l'enfant d'origine populaire et/ou immigrée.

Nos auteurs ont profité d'une situation particulièrement intéressante à observer : deux écoles côte à côte (l'ancienne école de garçons et l'ancienne école de filles, aujourd'hui toutes deux mixtes), dans le même quartier, dont le public ne diffère ni par son origine sociale ou nationale, ni par le sexe, ni par le lieu d'habitation des élèves, mais dans lesquelles les taux d'échecs et de retard scolaire sont pourtant nettement différents : dans l'école A, 63 % des élèves sont à l'âge normal, 31 % en retard ; dans l'école B, 44 % seulement des élèves sont à l'âge normal et 50 % en retard (le reste de l'effectif n'a pu être classé dans l'une ou l'autre catégorie).

Peut-on simplement dire, comme le font les maîtres de l'école B que leurs collègues de l'école A sont laxistes, et qu'ils font passer trop facilement des élèves faibles dans la classe supérieure ? Ce serait une explication trop simple, car l'un des traits qui distinguent l'école A, c'est le fait que les enfants d'origine étrangère y réussissent aussi bien que les enfants français de souche, ce qui n'est pas du tout le cas dans l'école B. Ainsi une école peut-elle créer des conditions plus favorables pour certains groupes d'élèves, et plus défavorables pour d'autres ; ce n'est pas sans rapport avec l'origine et l'appartenance sociale des enseignants, et avec l'existence ou non d'un noyau novateur de militants pédagogiques. Ce n'est pas un hasard si dans l'école A – celle qui assure aux enfants d'origine étrangère les mêmes chances de réussite qu'aux enfants français – il y a eu une semaine centrée sur la culture algérienne, et l'année suivante, un voyage scolaire au Maghreb. « La prophétie qui se réalise elle-même », version moderne du « qui veut tuer son chien... ».

Il n'y a pas là de remèdes miracles, mais de telles initiatives sont la partie émergée et visible de l'iceberg pédagogique : le plus important bien sûr, ce sont les pratiques quotidiennes en classe, la vision positive que le maître a ou non de l'enfant d'origine populaire et/ou immigrée, et les relations qui en découlent.

Nos auteurs découvrent également le rôle que jouent les rapports entre les gens dans les quartiers : c'est dans l'un des immeubles matériellement les plus dégradés que l'on trouve la plus grande proportion d'enfants réussissant bien en classe, parce qu'à côté de ces conditions objectivement défavorables, il y a le fait que la population immigrée qui y réside y est implantée depuis plusieurs années, et que des réseaux de solidarité et d'entraide entre voisins s'y sont créés, ainsi que des actions collectives militantes comme la signature de pétitions demandant l'enseignement de la langue arabe au collège.

Autre phénomène découvert par les deux chercheurs : la façon dont se constituent peu à peu des écoles ghettos où se retrouvent à la fois un fort taux d'enfants d'origine étrangère et un fort taux d'élèves en retard : non que ces deux phénomènes soient liés par un lien de cause à effet : ce n'est pas parce qu'il y a beaucoup d'immigrés que l'école est mauvaise. Mais ils sont tous deux liés à un troisième processus : en six ans, plus de la moitié des élèves entrés en cours préparatoire en 1976 – 77 sur 140 – ont quitté l'école du quartier des Grésillons ; ceux qui partent, ce sont les enfants des couches sociales les plus qualifiées, ce sont les bons élèves, de nationalité française. 90 % de ceux qui ont quitté l'école étaient à l'heure, si bien qu'on ne trouve plus, à l'arrivée, que 21 % d'élèves à l'heure parmi ceux qui sont restés.

C'est un exemple de ce que les sociologues appellent « la prophétie qui se réalise elle-même » ; parce que l'on croit qu'il y a beaucoup d'échecs scolaires dans les écoles où il y a beaucoup d'enfants d'immigrés et beaucoup d'enfants d'origine populaire, les parents d'origine plus favorisée se comportent de telle façon qu'à l'arrivée les faits semblent

confirmer cette croyance : « L'école n'est pas de plus en plus mauvaise parce qu'elle est de plus en plus immigrée et ouvrière. Elle est simplement jugée mauvaise parce que les bons élèves s'en vont. Elle est simplement plus immigrée parce que les Français la désertent. »

De cette constitution d'écoles ghettos, les enseignants sont en partie responsables dans la mesure où ils ont une vision fataliste des effets négatifs de l'environnement des familles dites défavorisées sans se poser la question d'une transformation à long terme des buts et des règles de fonctionnement d'une école qui saurait prendre appui sur la culture, le savoir, les valeurs des milieux populaires, français et immigrés. Pour Alain Léger et Maryse Tripier, démocratiser l'école, ce n'est pas simplement accroître l'égalité des chances, c'est-à-dire donner à des enfants d'ouvriers de plus en plus nombreux des chances de promotion sociale qui leurs permettraient de s'élever hors de leur classe d'origine pour s'intégrer aux classes moyennes ; c'est aussi former des travailleurs et des citoyens qui aient des moyens accrus d'intervenir collectivement sur leurs conditions de vie et de travail.

Pour cela, les enseignants, même antiracistes et progressistes, doivent s'interroger sur l'habitude qu'ils ont trop souvent de monopoliser le discours sur l'école et ses buts –

comme s'il s'agissait d'un problème purement technique et non d'un problème civique et politique – sans laisser suffisamment la parole aux familles populaires. Les enquêteurs se sont bien aperçus que ce ne sont ni les enseignants résignés ni ceux qui souhaitent quitter le plus vite possible les écoles des quartiers populaires, mais les enseignants militants, qui ont des projets d'action pédagogique qui sont aussi ceux qui ont les relations les plus positives possibles et les plus fréquentes avec les parents de leurs élèves.

Alors, bien sûr, il ne s'agit pas d'accuser individuellement les enseignants d'avoir trop souvent baissé les bras et de s'être résignés à l'échec des enfants issus des milieux

populaires ; mais le mérite de la sociologie, c'est de nous apprendre à remettre en question les prétendues évidences qui ne nous apparaissent comme telles que, parce que sans nous en apercevoir, nous sommes trop souvent enfermés dans la vision étroite qui est celle de notre milieu – dans le cas des enseignants, la petite bourgeoisie intellectuelle.

Comme le dit un responsable de l'association des parents d'élèves FCPE du quartier des Grésillons, « l'école ça devrait aussi former des citoyens. Apprendre aux enfants qu'on a quelque chose parce qu'on s'est bagarré pour l'avoir : c'est en se mettant ensemble qu'on arrive à changer les choses, au niveau de l'usine, au niveau des cités, etc. Et l'école, c'est aussi de sa responsabilité : former des gens qui soient conscients de leur pouvoir de faire que la vie soit mieux. » □

ANNE-MARIE GOGUEL

Fuir ou construire l'école populaire ? d'Alain Léger et Maryse Tripier, Paris Méridiens-Klincksieck, collection Réponses sociologiques, 1986, 206 pages.



Le parcours scolaire : que d'obstacles à franchir

DIFFÉRENCES : LE BILAN

Pour la deuxième année consécutive *Différences* publie son bilan et ses comptes d'exploitation. Les voici donc :

I BILAN ACTIF 1985

(Ne pas reporter le montant des centimes) *	Exercice N, clos le : 3.11.218.5			Exercice précédent (N-1) clos le : 3.11.218.4	
	Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4	Net 5
Capital souscrit non appelé (0)	AA				
Frais d'établissement*	AB	AC			
Frais de recherche et développement*	AD	AE			
Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
Fonds commercial (1)	AJ	AI	6 000	6 000	6 000
Autres immobilisations incorporelles	AH	AK			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
Terrains	AN	AO			
Constructions	AP	AP			
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
Autres immobilisations corporelles	AT	AU			
Immobilisations en cours	AV	AW			
Avances et acomptes	AX	AY			
Participations	AZ	BA			
Créances rattachées à des participations	BB	BC			
Autres titres immobilisés	BD	BE			
Prêts	BH	BG			
Autres immobilisations financières*	BF	BI	24 000	24 000	24 000
TOTAL (I)	BJ	BK	30 000	30 000	30 000
Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
En-cours de production de biens	BN	BO			
En-cours de production de services	BP	BQ			
Produits intermédiaires et fins	BR	BS			
Marchandises	BT	BU			
Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	24 787	24 787	19 960
Autres créances (3)	BZ	CA	39 694	39 694	29 383
Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : ...)	CD	CE			
Disponibilités	CF	CG	6 181	6 181	3 172
Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	4 863	4 863	
TOTAL (II)	CJ	CK	75 525	75 525	52 515
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)	CL				
Primes de remboursement des obligations (IV)	CM				
Ecart de conversion actif* (V)	CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	105 525	105 525	82 515

II BILAN PASSIF 1985

(Ne pas reporter le montant des centimes) *	Exercice N, clos le : 3.11.218.5		Exercice N-1, clos le : 3.11.218.4	
	1	2	3	4
Cap. social ou individuel (1) * (dont versé : ...)	DA	20 000	20 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
Ecart de réévaluation (2)*	DC			
Réserve légale (3)	DD			
Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
Réserves réglementées (3) (4)	DF			
Autres réserves	DG			
Report à nouveau	DH	(1 042 254)	(1 241 684)	
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	62	199 429	
Subventions d'investissement	DJ			
Provisions réglementées *	DK			
TOTAL (II)	DL	(1 022 192)	(1 022 255)	
Produit des émissions de titres participatifs	DM			
Avances conditionnées	DN			
TOTAL (III)	DO			
Provisions pour risques	DP			
Provisions pour charges	DQ			
TOTAL (III)	DR			
Emprunts obligataires convertibles	DS			
Autres emprunts obligataires	DT			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (6)	DU	31 159	21 004	
Emprunts et dettes financières divers (7)	DV	49 111	52 111	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	304 338	354 886	
Dettes fiscales et sociales	DY	269 426	179 807	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	43 045	29 660	
Produits constatés d'avance (5)	EB	430 638	467 302	
TOTAL (IV)	EC	1 127 717	1 104 770	
Ecart de conversion passif* (V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	EE	105 525	82 515	

III COMPTES DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 1985

(Ne pas reporter le montant des centimes) *	Exercice N, clos le : 3.11.218.5				Exercice précédent (N-1) clos le : 3.11.218.4	
	France 1	Expatriation 2	Total 3	Total 4	1	2
PRODUITS D'EXPLOITATION						
Ventes de marchandises *	FA	FB	FC	5 827	8 926	
Production vendue (biens)	FD	FE	FF			
Production vendue (services) *	FG	FH	FI	1 328 008	1 488 406	
Chiffres d'affaires net *	FJ	FK	FL	1 333 835	1 497 332	
Production stockée *			FM			
Production immobilisée *			FN			
Subventions d'exploitation			FO			
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges *			FP			
Autres produits (1)			FQ	142 832	197 047	
Total des produits d'exploitation (2) (II)			FR	1 476 667	1 694 379	
CHARGES D'EXPLOITATION						
Achats de marchandises (y compris droits de douane) *			FS			
Variation de stock (marchandises) *			FT			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			FU	484 517	585 907	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			FV			
Autres achats et charges externes (3) *			FW	320 596	295 003	
Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	3 608	4 559	
Salaires et traitements *			FY	465 600	452 758	
Charges sociales			FZ	169 723	172 828	
DOTATIONS D'EXPLOITATION			GA			
Sur immobilisations (dotations aux amortissements) *			GB			
Sur immobilisations (dotations aux provisions) *			GC			
Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GD			
Pour risques et charges : dotations aux provisions			GE			
Autres charges			GF			
Total des charges d'exploitation (4) (III)			GG	1 444 044	1 511 055	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (II - III)			GH	32 623	183 324	
Bénéfice attribué ou perte transférée *			GI			
Perte supportée ou bénéfice transféré *			IV			
PRODUITS FINANCIERS						
Produits financiers de participations (5)			GJ			
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK			
Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL			
Reprises sur provisions et transferts de charges			GM			
Différences positives de change			GN			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO			
Total des produits financiers (VI)			GP			
Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ			
Intérêts et charges assimilés (6)			GR	7 403	5 861	
Différences négatives de change			GS			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT			
Total des charges financières (VII)			GU	7 403	5 861	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (VI - VII)			GV	(7 403)	(5 861)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (II - III - (VI - VII))			GW	26 220	177 463	

(Ne pas reporter le montant des centimes) *	Exercice N, clos le : 3.11.218.5		Exercice N-1, clos le : 3.11.218.4	
	1	2	3	4
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	3 536	28 508	
Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
Total des produits exceptionnels (7) (VIII)	HD	3 536	28 508	
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	HE	28 694	6 542	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	28 694	6 542	
3 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI	(25 158)	21 966	
Participation des salariés aux fruits de l'expansion	IX			
Impôts sur les bénéfices *	IX			
TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VIII)	HL	1 480 203	1 722 887	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	1 480 141	1 523 458	
4 - BÉNÉFICE OU Perte (total des produits - total des charges)	HN	62	199 429	

Depuis deux ans, les efforts effectués par la société ont permis de dégager des résultats bénéficiaires mettant fin au déficit engendré par le lancement de notre revue, laissant espérer un redressement dans un proche avenir que nous estimons se situer vers 1989.

Cette année, le résultat bénéficiaire est de 62 F, ce qui n'entraîne pratiquement aucune modification de la situation nette négative qui passe de 1 022 255 F à 1 022 192 F.

Encore faut-il préciser que la situation nette négative tient compte des abonnements restant à servir, comptabilisés en produits constatés d'avance pour un montant de 430 638 F contre 467 302 F en 1984, soit une baisse de 7,8 %.

C'est avec ces mêmes abonnements restant à servir et le crédit fournisseurs, ainsi que celui de certains organismes sociaux, que le financement de la société est assuré.

Les causes de l'écart entre le résultat de 1985 et celui de 1984 sont :

- une baisse des revenus de la publicité ;
- le fléchissement de la vente de numéros spéciaux ;
- la prise en charge de pénalités occasionnées par la situation financière délicate de la société ;
- la baisse du nombre de nos abonnés.

Pour ces raisons, le redressement escompté ne pourra se réaliser que par un nouvel apport financier sous la forme d'une augmentation de capital. A cette fin, nos abonnés recevront courant octobre une note d'information.

Le tirage moyen de l'année 1985 a été de 12 194 exemplaires par numéro.

LES PIEDS SENSIBLES
c'est l'affaire de
SULLY

Confort, élégance, qualité,
des chaussures faites pour marcher
85 rue de Sèvres
5 rue du Louvre
53 bd de Strasbourg
81 rue St-Lazare
Du 34 au 43 féminin,
du 38 au 48 masculin, six largeurs
CATALOGUE GRATUIT :
SULLY, 85 rue de Sèvres, Paris 6^e
5 % sur présentation de cette annonce

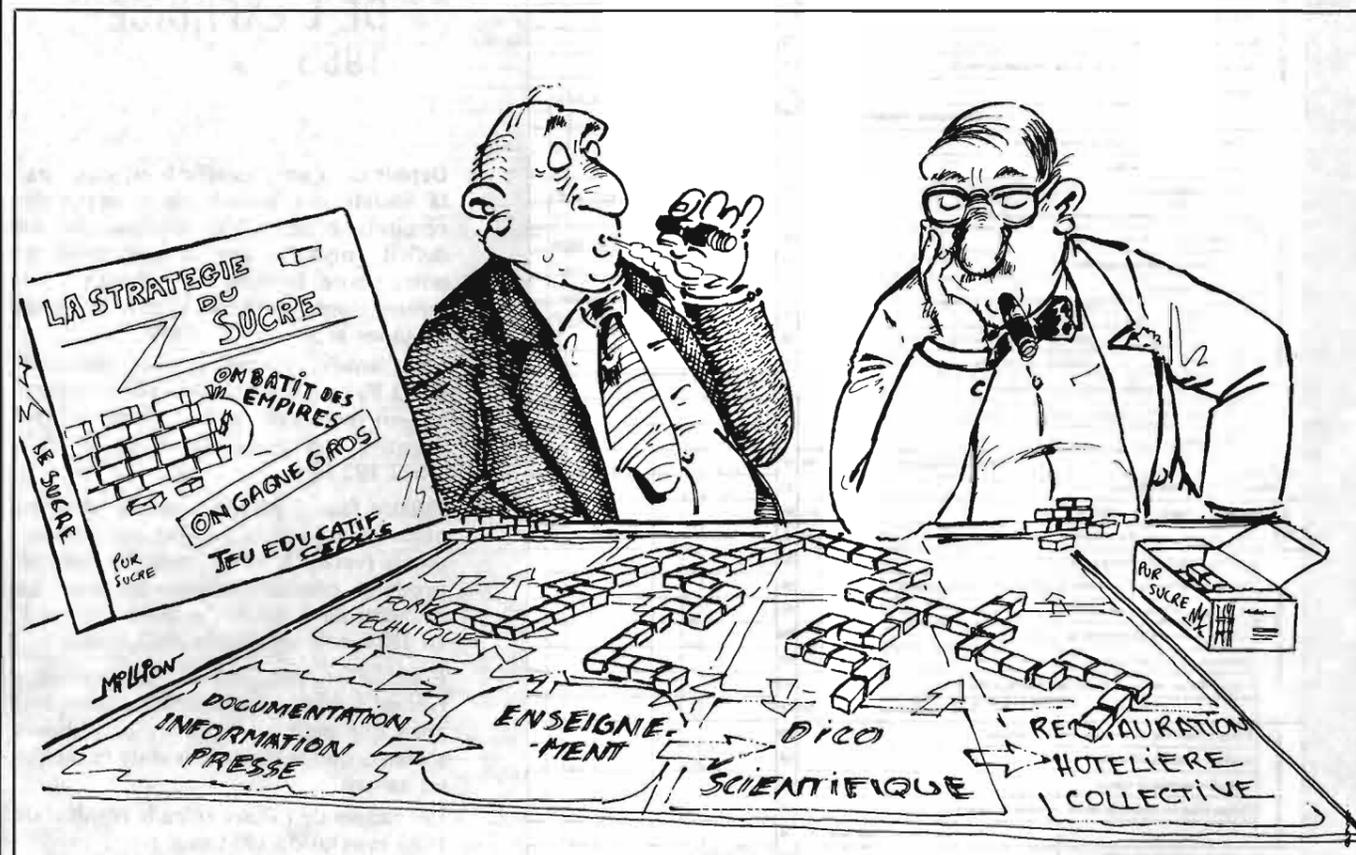


**MATT SPORTSWEAR
PRET-A-PORTER**

84 rue de Turenne
75003 PARIS

Tél. : 271.19.11

SOYEZ COSMOPOLY, JOUEZ A L'HEXAGONE !



Fanas du Monopoly, du Cluedo, du Quizz ou du Trivial Pursuit, à vos porte monnaie ! Un nouveau jeu arrive sur le marché. HEXAGONE n'est pas tout à fait un jeu comme les autres, pourtant, c'est le premier à prendre pour thème la France plurielle, et les différentes communautés et cultures installées en France.

Dans la vie, on ne choisit pas sa couleur, dans le jeu non plus. Un coup de dé vous dira à quelle catégorie vous appartenez : Afrique, Asie, Maghreb, communautés de France, sans papiers, communautés d'Europe. Il vous faudra répondre, au long du parcours, aux questions concernant votre communauté d'adoption. En voici quelques-unes, les réponses sont dans le jeu.

Afrique : *Quel est l'ancien nom du Burkina Faso ? En quelle année a été proclamée l'abolition de l'esclavage dans le monde : 1789, 1848 ou 1901 ?*
 Asie : *Quel est le nom de la personne qui mena la décolonisation au Viêt-nam ? En quelle année la première fusée chinoise a-t-elle été lancée : 1966, 1970, ou pas encore ?*
 Maghreb : *Quelle est l'année de l'indépendance de l'Algérie ? Combien de temps dure le Ramadan ?*

Communautés de France : *Où a lieu le pèlerinage des Tsiganes en France ? Qu'est-ce que l'Euskadi ?*

Sans papiers : *Qu'est-ce qu'un marchand de sommeil ? En quelle année de l'histoire de France y a-t-il eu des ministres étrangers au sein du gouvernement français : jamais, 1871 ou 1946 ?*

Communautés d'Europe : *Citez trois personnages de la comedia dell'arte. Dans quel pays se trouve la République de Montenegro ?*

Au fil du jeu, des cartes « événements » vous font avancer ou reculer. En voici quelques-unes : *les blagues racistes vous font rire, reculez de trois cases !*

Vous faites renouveler votre carte de séjour, la procédure est longue, passez un tour.

Jeune cinéaste immigré, vous remportez un prix au Festival de Cannes, avancez de deux cases !

Employeur, vous pratiquez la discrimination dans l'embauche. C'est illégal. Allez en prison et passez un tour.

Vous participez à une manifestation en faveur de la France plurielle. Avancez de deux cases.

Les réponses sont dans le jeu, qui coûte 149 F + 14,90 F de frais d'envoi et doit être commandé au CCFD, 4, rue Jean-Lantier, 75001 Paris.

MOKAREX

une gamme complète



DESSIN MILLION

DIFFERENCES, ÇA SE LIT, ÇA SE RELIE !

Vous n'en pouvez plus : depuis près de cinq ans que vous collectionnez *Différences*, il y en a partout, sur toutes les étagères, dans des tiroirs, aux quatre coins de votre appartement. Et puis, bien sûr, quand vous avez besoin d'un article, d'un renseignement, d'une référence, ils se trouvent toujours dans le numéro que vous n'arrivez pas à retrouver. Elle n'est pas facile, la vie du collectionneur ! Rassurez-vous, ces temps-là sont terminés. Désormais, vous pourrez archiver vos *Différences* dans de somptueuses reliures, et les classer par année. **N'HESITEZ PAS**, offrez-vous un demi-mètre de *Différences*, classés dans leurs reliures, à l'abri des gribouillages du petit dernier.

JE COMMANDE ... RELIURES DE DIFFERENCES,

au prix de :
79 F l'une, port inclus
138 F les deux
177 F les trois

SOIT UN CHEQUE DE ... F.

A renvoyer à *Différences*, service abonnements, 89, rue Oberkampf, 75011 Paris, tél. : (1) 48.06.88.33. S'il vous manque des anciens numéros, téléphonez-nous, vous saurez ceux qui sont encore disponibles.

Reliure en balacron gris, *Différences*, imprimé jaune sur la couverture et au dos, emplacement au dos pour numérotation des reliures, format total 220 mm × 290 mm × 40 mm. 12 numéros par reliure.



FABRIQUE
DE MAROQUINERIE
CREATIONS D. P.
97, rue Oberkampf
75011 PARIS
357.35.24

R. DESCHAMPS

FABRIQUE DE CRAVATES ET ÉCHARPES DE HAUT LUXE

TEL. (78) 28-66-86
28-40-77

7. RUE PUIITS-GAILLOT
69 - LYON (1^{ER})